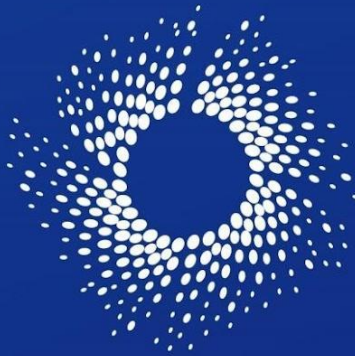
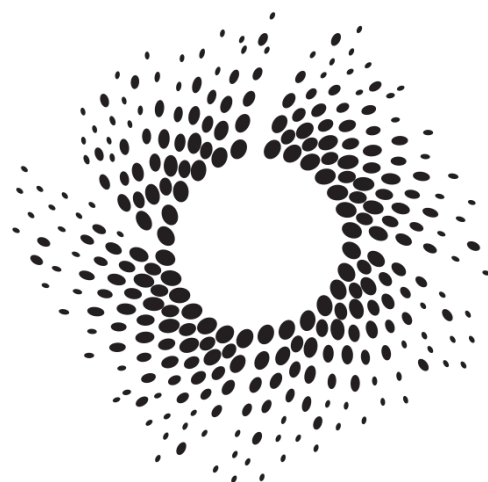




Règlement Particulier des Compétitions

PATINAGE DE VITESSE

Adopté par vote du Conseil d'administration du 17 février 2026



REGLEMENT PARTICULIER DES COMPÉTITIONS PATINAGE DE VITESSE

Voté par le Conseil d'Administration en date du 17 février 2026

Table des matières

Table des matières

TITRE I : PISTE ET ROUTE – COURSE 2026	6
1 DÉFINITIONS	7
1.1 Définition de la saison sportive course	8
1.2 Inscription aux compétitions.....	8
2 LES ÉPREUVES	9
2.1 Les courses contre la montre	9
2.2 Les courses en ligne.....	10
2.3 Le Tournoi de Vitesse	12
2.4 Les Poursuites.....	13
3 Déroulement des Compétitions nationales Route et Piste	14
3.1 Programme.....	14
3.2 Inscriptions	14
3.3 Transpondeurs	14
3.4 Entraînement officiel.....	15
3.5 Mise en place du jury	15
3.6 Chambre d'appel	15
3.7 Appel sur la ligne de départ	15
3.8 L'absence au départ	16
3.9 Procédures de départ.....	16
3.10 Le faux départ.....	16
3.11 Incidents de Course.....	16
3.12 La cloche.....	17
3.13 Le Compte-tours.....	18
3.14 L'arrivée et le classement.....	18
3.15 L'enregistrement vidéo	20
3.16 Le podium.....	21
4 Les championnats de France Route et Piste	22
4.1 Compétitions départementales et régionales de qualification aux Championnats de France	22
4.2 Championnat de France Route Cadet(te)s, Jeunes, Juniors, Seniors et Vétérans.....	23
4.3 Championnat de France Piste Poussin(ne)s, Benjamin(e)s, Cadet(te)s, Jeunes, Juniors, Seniors ...	24
4.4 Classements et récompenses	25
5 La COUPE de FRANCE ROLLER de VITESSE Piste et Route (CFRV).....	25
5.1 Participation	25
5.2 Catégories d'âge.....	25
5.3 Caractéristiques des circuits.....	26
5.4 Engagements	26
5.5 L'accueil et le control administratif.....	26
5.6 Calendrier de la CFRV	26
5.7 Programme des manches.....	26
5.8 Classement général de la CFRV	27

5.9	Attribution des points	28
5.10	Titres et récompenses	28
5.11	Récompenses et cérémonies protocolaires	29
5.12	Réclamations	29
LES ANNEXES DU TITRE I		31
Temps minima pour participation aux Championnats de France.....		31
Distances et catégories		32
Dossards		34
TITRE II : MARATHON ROLLER – COUPE DE FRANCE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE.....		35
1	Le Marathon Roller.....	35
1.1	Définition.....	35
1.2	Validation	35
1.3	Règlement applicable.....	35
1.4	Lieux de pratique.....	35
1.5	Jury	36
1.6	Circuits.....	36
1.7	Classement	36
1.8	Installations et Sécurité	37
2	La Coupe de France de Roller Marathon (CFMR).....	39
2.1	Préambule	39
2.2	Programme.....	39
2.3	Les équipes officielles CFMR	40
2.4	Les procédures de départ.....	41
2.5	Les classements de la Coupe de France Marathon Roller	41
3	Championnat de France Marathon.....	45
3.1	Programme.....	45
3.2	Règles de participation.....	45
3.3	Inscriptions	45
3.4	Récompenses	45
ANNEXES TITRE II.....		46
Lexique des catégories.....		47
Étapes de la coupe de France Marathon Roller 2025-2026		48
Résultats d’une épreuve de la CFMR		48
TITRE III : ROLLER INDOOR ET CHAMPIONNAT DE FRANCE		49
1	RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COMPÉTITIONS INDOOR	49
1.1	BALISAGE PISTE	49
1.2	LIGNE DE DÉPART	49
1.3	PLOTS DE BALISAGE.....	50
1.4	MISE EN PLACE DES COUREURS SUR LA LIGNE	51
1.5	PROTOCOLE DE DÉPART	52

1.6	RÈGLE DES FAUX DÉPARTS	52
1.7	CAS DE CHUTE AU DÉPART	53
1.8	RÈGLE DES DOUBLES	53
1.9	FAUTES SUR PASSAGE DES PLOTS	53
1.10	INTERRUPTION ET REPRISE DE COURSE	55
1.11	AUTRES FAUTES ET SANCTIONS	55
1.12	RÉCLAMATION	56
1.13	SÉCURITÉ	56
2	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR.....	57
2.1	DÉFINITION DES ZONES GÉOGRAPHIQUES de QUALIFICATION	57
2.2	COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES DE ZONE	60
2.3	FINALE NATIONALE.....	64
	ANNEXES PARTIE III.....	68
	Programme Compétition qualificative sur 1 jour.....	68
	Programme Compétition qualificative sur 2 jours	69
	Programme FINALE du Championnat de France	70
	PLAN DU PARCOURS INDOOR	71
	CATEGORIES AGES et DISTANCES	72
	Schéma de qualification France Indoor FOND	73
	Schéma de qualification France Indoor VITESSE	74

TITRE I : PISTE ET ROUTE – COURSE 2026

Les règlements sont applicables à compter de leur approbation par le Conseil d'Administration.

Sont exclues de l'adoption en CA de la FFRS les dispositions visant à transposer dans les règlements nationaux les modifications apportées par la World Skate et ses comités techniques aux règles du jeu ou règles techniques des compétitions, celles-ci faisant l'objet d'une transposition automatique dans les règlements nationaux.

Ces dispositions entrent en vigueur dès leur transcription dans les règlements nationaux et à la date précisée dans leur notification aux clubs, par tous moyens appropriés.

Modification CTS Patinage de vitesse

Les protocoles de course sont définis dans les règlements internationaux et européens. La CTS Patinage de vitesse pourra fournir des documents de synthèse précisant ces modalités et les utilisera lors des modifications du Règlement International WS.

[lien au règlement international](https://ffroller-skateboard.fr/textes-reglementaires/), européen et national <https://ffroller-skateboard.fr/textes-reglementaires/>

1 DÉFINITIONS

La Commission Technique et Sportive (CTS) Patinage de vitesse organise des compétitions comportant plusieurs types d'épreuves avec des spécialités différentes se déclinant éventuellement en manches composées de séries et finales.

Les organes déconcentrés et les clubs peuvent également organiser des compétitions.

Ce chapitre concerne les règles des épreuves sur Route et sur Piste et s'applique pour le marathon et l'indoor, qui font l'objet d'un chapitre dédié contenant des règles spécifiques additionnelles.

Le sport	La Course
La discipline	Le Roller Sport
Spécialités	Le contre la montre, le sprint, le fond
Les épreuves	Il existe plusieurs types d'épreuves classées en fonction de leur nature, de leur protocole, de leur distance
La compétition	Une compétition est un regroupement de plusieurs épreuves. Exemple, le Championnat de France est une compétition
Qualifications	Les qualifications sont les épreuves obligatoires qui permettent d'accéder à la phase finale d'une compétition
Tours	Succession de séries pour accéder à la finale
Séries	Épreuves pour accéder à la finale
Peloton	Groupe de patineurs le plus important
Tournoi de vitesse	Les tours sont les séries qualificatives
Manches	Regroupent des séries d'une même épreuve
Éliminés	Terme utilisé lors des courses à élimination pour le ou les patineurs sortis de la course

1.1 Définition de la saison sportive course

Voir règlement général FFRS.

1.2 Inscription aux compétitions

Les engagements aux compétitions nationales Route et Piste inscrites au calendrier national se feront via Rolskanet. Les montants des engagements sont notés dans le règlement financier CTS Patinage de vitesse. Une tolérance est accordée pour les épreuves marathon et d'endurance qui sont gérées par les structures organisatrices.

Les frais d'engagements seront réglés directement sur Rolskanet pour les clubs (prélèvement) ou par le licencié lui-même sur Myolskanet (paiement par carte).

Les engagements ne seront pris en compte que si les frais sont entièrement réglés avant la clôture des engagements.

2 LES ÉPREUVES

Individuelles ou par équipe, les courses peuvent être sous forme de :

- Course contre la montre
- Course en ligne
- Tournoi de vitesse
- Courses Poursuite

voir règlement international WS

	Epreuves Individuelles	Épreuves en équipe
Contre la montre	200 m duel vitesse 300 m	En équipe
Tournois Vitesse	100 m 500 m + Distance 1 Tour 1000 m	
Poursuite	Individuelle	En équipe
Course en ligne	Elimination Points Points-Élimination Endurance =dénomination des courses avec limite de temps (6h, 12h,...) Marathon: entre 20 et 120 km	Relais

La distance de course peut être modifiée en fonction du nombre de participants ou des conditions de course sur décision de la CTS Course pour les coupes de France et les championnats nationaux ou du juge arbitre sur les autres compétitions.

2.1 Les courses contre la montre

Ce sont des courses courues individuellement ou par équipe sur une distance déterminée à l'avance.

2.1.1 Course individuelle contre la montre

(Règlement international WS)

Le départ de cette épreuve répond à une réglementation spécifique décrite au règlement international WS.

Les courses contre la montre ont lieu sur piste ou sur route. Un certain nombre de patineurs couvre une distance tout en étant chronométré (chronométrage électronique ou manuel). Le temps détermine leur classement.

La distance de course est définie au préalable. Les départs des athlètes sont échelonnés dans le temps. L'intervalle temps entre chaque départ est défini par le juge arbitre en fonction de la distance de course et du nombre de concurrents.

2.1.2 Epreuve contre la montre par équipe

(règlement international WS)

Le départ se fait en ligne, sous les ordres du juge starter. La procédure de départ est la même que les courses de vitesse.

1. Ces épreuves ont lieu soit sur piste soit sur route. Trois (3) patineurs par équipe couvrent une distance définie. Leur temps est pris au moyen d'un système de chronométrage.
2. Une seule équipe patine et se trouve ainsi à un moment donné sur la piste ou sur la route.
3. Le temps est enregistré lorsque le second patineur passe la ligne d'arrivée.

2.1.3 200 m contre la montre en duel

(Voir Règlement International WS)

Le 200 m contre la montre en duel est couru sur piste.

Les patineurs sont en compétition deux (2) par deux (2).

En finale, le vainqueur est le patineur qui a le meilleur temps.

2.2 Les courses en ligne

Ce sont des épreuves qui se disputent à plusieurs coureurs sur une distance définie. Il existe plusieurs types de course en ligne :

- Les courses en ligne « *simple* »
- Les courses à élimination
- Les courses à points
- Les courses à points et à élimination
- Les relais à l'américaine

2.2.1 Les épreuves en ligne « *simple* »

Ce sont des épreuves de vitesse ou de fond courues à plusieurs athlètes sur une distance définie. L'athlète qui passe le premier la ligne d'arrivée est déclaré vainqueur.

Les distances de course en fonction des catégories d'âge sont définies par la CTS. Elles sont annexées au présent règlement.

En fonction de la nature de l'équipement, de la distance à courir et du nombre de compétiteurs engagés, la mise en place de séries qualificatives est de la responsabilité du juge arbitre. Il définit le protocole de qualification dans lequel on trouve :

- Le nombre de séries qualificatives
- Le nombre de qualifiés par série

- Le nombre de repêchés
- L'organisation d'une petite finale de classement s'il y a lieu.

2.2.2 Les courses à élimination

(Voir Règlement International WS)

Ce sont des épreuves en ligne sur piste ou sur route au cours desquelles sont éliminés le(s) dernier(s) compétiteur(s) lorsqu'il(s) franchi(ssent) la ligne d'arrivée ou tout autre point déterminé du parcours.

Le juge arbitre communique les règles d'élimination avant le début de la compétition.

Dans ces courses, un nombre illimité de patineurs peuvent participer en même temps. Lorsque le nombre de patineurs inscrits est trop élevé par rapport à la taille de la piste ou de la route, des manches de qualification peuvent avoir lieu, suivies d'une épreuve finale.

2.2.3 Les épreuves à points

(voir Règlement international WS)

Ce sont des courses en ligne au cours desquelles des sprints intermédiaires sont disputés donnant lieu à l'attribution de points.

À la fin du dernier tour un plus grand nombre de points est attribué. Le patineur totalisant le plus grand nombre de points remporte la course.

2.2.4 Les épreuves à points et élimination

(voir Règlement International WS)

Ces épreuves associent les protocoles des courses à points et à éliminations.

Elles consistent à éliminer le dernier patineur, en attribuant des points aux deux premiers patineurs à certains tours. Le vainqueur de cette course sera le celui qui est resté en course jusqu'au sprint final et aura accumulé le plus grand nombre de points.

2.2.5 Les Relais à l'américaine

(voir Règlement international WS)

C'est une course d'équipe qui se dispute en ligne. Chaque équipe est composée de 3 athlètes. Le quatrième est remplaçant.

2.2.6 Les courses d'endurance

(voir règlement international WS)

Ces courses peuvent avoir lieu tant sur piste que sur route. Pour ces courses un délai est fixé. Les patineurs sont classés selon l'ordre d'arrivée à l'expiration du délai imparti, en tenant compte du nombre de tours déjà couverts.

Ces courses peuvent être organisées en individuel ou par équipe.

2.2.7 Les Courses à étapes

Les épreuves par étapes ne peuvent avoir lieu que sur un circuit routier régulier. Elles sont une combinaison de courses de moyenne distance, de longue distance, et contre la montre, combinées et rassemblées selon des règles spécifiques. Le classement final est établi par la somme des différents classements ou des points obtenus par chaque patineur après avoir parcouru les différentes étapes.

Pour chaque étape des bonus, comme l'allocation de point ou de temps, peuvent être accordés aux patineurs en fonction de leurs classements. Le bonus est inclus dans le programme.

Si plusieurs patineurs obtiennent le même total, le classement final est le classement de la dernière étape. La compétition peut avoir lieu sur un jour ou sur plusieurs jours consécutifs en fonction du nombre et longueur des étapes.

2.3 Le Tournoi de Vitesse

Un tournoi de vitesse est organisé sur une courte distance de course avec un certain nombre de tours pour accéder à la finale.

En fonction du nombre de patineurs et la largeur de l'équipement, le juge arbitre doit organiser le protocole de qualification.

Pour les tours et la finale, les patineurs sont appelés et choisissent leur position sur la ligne de départ (article Tournois de Vitesse)

Les patineurs qui ne sont pas qualifiés pour le tour suivant ou la finale sont classés (voir Le classement)

2.3.1 Le 500 m + Distance et Le 1 Tour

(Voir Règlement International WS)

C'est une épreuve de vitesse en ligne avec un nombre limité d'athlètes au départ (3 à 6 athlètes sur piste suivant la largeur de l'équipement et maximum 6 athlètes sur route).

Sur la piste, la distance est de 500 m plus la distance menant au milieu de la ligne droite, donc le départ sera au milieu d'une ligne droite.

Pour le tour sur route, la ligne de départ peut être modifiée par rapport aux autres courses du programme mais la ligne de départ et la ligne d'arrivée doivent être identiques.

2.3.2 Le 1 000 M VITESSE

(Voir règlement International WS)

C'est une épreuve de vitesse en ligne avec un nombre limité d'athlètes par séries, avec un maximum de deux phases qualificatives et une finale.

2.3.3 Tournoi 100 m VITESSE

(Voir Règlement International WS)

Épreuve de 100 m en ligne droite sur une route d'au moins 130 m. La finale se déroule à 2 ou 3 patineurs. Le tableau de qualification est établi en fonction de la largeur du parcours de compétition, avec des manches de deux (2) ou trois (3) patineurs.

2.3.4 100/110/120 M VITESSE

C'est une épreuve de vitesse en ligne sur piste avec un nombre limité d'athlètes par série réservée uniquement aux **POUSSINES ET POUSSINS, BENJAMINS ET BENJAMINES, CADETTES ET CADETS** :

Dans la mesure du possible les patineurs d'un même club ne doivent pas être dans la même manche de qualification.

Séries de 4 à 5 patineurs avec une finale à 4

La distance dépendra de la ligne de départ, qui ne doit pas se situer à l'entrée ou dans le virage, sauf cas impossible (tout en restant compris entre 100 et 120 m).

Protocole de l'épreuve :

Premier tour : qualification des vingt (20) meilleurs temps.

Quarts de finale : 4 séries de 5 patineurs, deux premiers qualifiés pour les demi-finales.

Demi finales : 2 séries de 4, les deux premiers en finale

Finale à 4.

Un patineur ayant subi une faute peut être repêché pour le tour suivant sur décision du juge arbitre.

S'il y a moins de 21 concurrents, les 10 meilleurs temps des séries sont répartis directement dans deux demi-finales de 5 patineurs, les deux premiers passent en finale.

La composition des séries du second tour respecte une répartition des athlètes en spirale (serpentin) en fonction des temps obtenus.

Lors du premier tour, dans la mesure du possible, deux patineurs du même club ne pourront se rencontrer.

2.4 Les Poursuites

(Voir Règlement international WS)

Définition :

Ce sont des épreuves individuelles ou par équipe.

Cette épreuve est réalisée à la fois sur piste et sur route fermée sous la forme de manches préliminaires par deux patineurs ou de deux équipes qui partent de deux points équidistants l'un de l'autre et qui couvrent une distance fixe. Le départ se fait sous les ordres du juge starter.

3 Déroulement des Compétitions nationales Route et Piste

3.1 Programme

3.1.1 Programme officiel

Le programme de l'épreuve est validé par la CTS Patinage de vitesse pour les compétitions nationales et organes déconcentrés pour les compétitions régionales.

Le programme stipule les horaires des épreuves. Le protocole de chaque épreuve est affiché au secrétariat de la compétition. Il précise la distance, le nombre de tours, le nombre de qualifiés lors des séries ainsi que le protocole des éliminations et attribution de points.

3.1.2 Modifications officielles du programme

Les modifications du programme au cours des épreuves sont, suivant le type de compétition, de la responsabilité du référent course ou du juge arbitre ou de la CTS Patinage de vitesse en concertation avec l'organisateur. Toute modification du programme fait l'objet d'une annonce officielle par le speaker officiel ainsi que d'un affichage au secrétariat de la compétition.

3.1.3 Interruptions de programme

Lors des interruptions de programme, l'accès et l'utilisation de l'équipement sportif se font sous la seule responsabilité des clubs des patineurs concernés. La responsabilité de l'organisateur et/ou de la structure d'accueil est dérogée lors des interruptions de programme.

3.2 Inscriptions

Les inscriptions se font auprès de l'organe organisateur dans un délai défini par le règlement de la compétition. Pour les championnats et Coupes de France de Roller de Vitesse, la date de fin des inscriptions est fixée à environ dix (10) jours avant le début de la compétition. Aucune dérogation ne sera acceptée. Chaque club est responsable de la vérification de ses inscrits.

Pour les compétitions comportant plusieurs épreuves, le compétiteur est tenu de signaler lors de la phase d'engagement, les épreuves auxquelles il participe. Un délai de désengagement est donné avant chaque épreuve à l'aide d'un formulaire de désinscription remis au représentant la CTS Patinage de vitesse en charge dans le délai accordé **par le référent officiel du club**.

Règle : Un patineur engagé doit participer à l'épreuve. Si le patineur engagé sur l'épreuve ne prend pas le départ et quelle que soit la phase de qualification (sauf blessure ou cas particulier), le club sera redevable d'une pénalité financière (voir tableau de pénalités).

3.3 Transpondeurs

Chaque licencié doit porter un transpondeur s'il est inscrit à une compétition où ils sont nécessaires.

Si aucun transpondeur n'est attribué sur Rolskanet pour un patineur à la clôture des engagements, un transpondeur de location

lui sera attribué.

Seuls les patineurs ayant un transpondeur affecté dans Rolskanet peuvent utiliser un transpondeur personnel.

Ils sont responsables du bon fonctionnement de vos transpondeurs personnels. En cas de non-fonctionnement ou d'utilisation d'un transpondeur inconnu, toute demande de reclassement sera facturée. (voir Règlement financier des compétitions de la FFRS).

3.4 Entraînement officiel

Un programme des entraînements officiels peut être mis en place pendant les deux jours qui précèdent le début des compétitions.

Un membre du comité d'organisation reçoit délégation pour faire respecter les créneaux d'entraînement.

3.5 Mise en place du jury

Le(s) juge(s) arbitre(s) organise(nt) une réunion préalable pour attribuer un poste à chaque membre du jury et règle les derniers détails avant le début des épreuves.

Elle se déroule une (1) heure avant le début de la compétition.

La mise en place du jury s'effectue selon le programme de la compétition.

3.6 Chambre d'appel

(Voir règlement international WS)

La chambre d'appel est un espace délimité réservé aux athlètes et au juge d'appel. Elle se situe à proximité de l'équipement sportif et comporte un accès direct à l'aire de compétition. Elle est praticable en roller.

- Les compétiteurs doivent se présenter dans la zone d'appel dès que leur catégorie est appelée par le speaker officiel de la compétition.
- Si un patineur ne répond pas au juge de la chambre d'appel après avoir été appelé deux fois, à une minute d'intervalle l'une de l'autre, il est marqué comme Non-partant (NP/DNS). Ce patineur n'est pas classé.
- **Le patineur doit se présenter avec son équipement complet, ses numéros de dossards correctement positionnés et son transpondeur fixé à la cheville (si besoin).**
- Le juge doit contrôler la présence du patineur et lui indiquer **éventuellement** sa place sur la ligne de départ. Il doit vérifier la conformité de l'équipement et le numéro de dossard.
- Les patineurs sont seuls responsables du respect des règles techniques. En cas de non-respect de celles-ci, ils seront disqualifiés pour faute technique (DQ-TF).

3.7 Appel sur la ligne de départ

C'est la mise en place des compétiteurs sur la ligne de départ.

Le placement sur la ligne de départ se fait par tirage au sort sauf pour les championnats de France

Lors des **Championnats de France Route et Piste**, il y a une obligation de renseigner un ordonnancement des participants par Ligue, dressé par la Commission Course de chaque région CCL. Les patineurs non ordonnancés seront classés à la fin du serpent.

3.8 L'absence au départ

L'athlète qui ne se présente pas au juge d'appel après avoir été appelé deux fois, avec une minute d'intervalle entre les deux appels, est marqué comme Non Partant (NP) Ce patineur n'est pas classé.

L'absence non justifiée sur une épreuve est sanctionnée par une pénalité financière.

Toutefois, lors d'un bris de matériel constaté par le juge arbitre avant le départ de la course, un délai supplémentaire sera accordé.

3.9 Procédures de départ

(voir règlement international WS)

Les procédures de départ sont différentes selon les épreuves.

3.10 Le faux départ

(Voir Règlement international WS)

Un patineur est sanctionné d'un faux départ lorsqu'il ne respecte pas les règles du départ ou les ordres du juge starter.

Les sanctions sont définies dans le règlement sportif et les fiches techniques.

3.11 Incidents de Course

3.11.1 La neutralisation

(Voir Règlement International WS)

A la suite d'une chute individuelle ou collective nécessitant une intervention brève et localisée des services de secours ou de tout incident risquant de nuire au bon déroulement de l'épreuve et mettant en cause la sécurité des coureurs, le juge arbitre doit neutraliser l'épreuve.

La neutralisation de l'épreuve est signifiée aux athlètes par :

- 1- L'ensemble du corps arbitral qui prend position sur le parcours à 1 m du bord intérieur tout en agitant un drapeau bleu (40cmX50cm). Les patineurs doivent réduire leur vitesse et conserver leur place sans effectuer de dépassement. Il est accepté que les athlètes distancés rejoignent le peloton. Ils doivent alors rester à l'arrière de ce peloton.

- 2- Le compte-tour est neutralisé. Dans le cas de course à élimination ou course à Points, l'élimination et l'attribution de points sont également neutralisés. Le speaker officiel annonce « *Aucune élimination* » ou « *Pas de points* » ;
- 3- Les juges doivent prendre position sur le circuit afin de protéger la zone
- 4- La course redémarre quand le juge arbitre demande au jury de retourner au centre du circuit.
- 5- La durée maximale de neutralisation ainsi que le nombre maximal de neutralisation sont définies dans le règlement international WS.

3.11.2 L'interruption de l'épreuve

(Voir Règlement International WS)

Le juge arbitre peut décider d'interrompre la course :

1. Lorsque les conditions météorologiques au sol entravent l'exercice normal d'une course, le juge arbitre peut arrêter la course et la compétition pour un temps donné ;
2. si chute d'un important groupe de patineurs
3. si une blessure grave d'un des patineurs nécessite l'intervention des premiers secours et son évacuation.

3.11.3 Reprise ou redémarrage de l'épreuve

(Voir Règlement international WS)

Quand une épreuve est interrompue, le JA décide s'il y a reprise ou redémarrage de la course en fonction de l'épreuve et du programme officiel en informant les patineurs et l'organisateur.

Les modalités de reprise ou de redémarrage de l'épreuve sont différentes pour une course de vitesse et de fond et selon la durée d'interruption de la course.

3.11.4 Annulation de la course

(Voir Règlement International WS)

L'annulation de la course est de la responsabilité du juge arbitre et de la CTS Patinage de vitesse pour les compétitions.

Pour les Championnats de France, cela est sous la responsabilité de la CTS Patinage de vitesse

3.12 La cloche

(Voir Règlement International WS)

- Sous la responsabilité du juge compte-tours la cloche annonce :
Le dernier tour dans toutes les courses (sauf pour le contre la montre)
- La cloche sonne uniquement pour le premier patineur. Quand un (des) patineur(s) est (sont) échappé(s), la cloche sonne pour ce(s) patineur(s) et éventuellement pour le premier peloton qui le(s) suit.
- Dans la course à élimination, la cloche annonce la prochaine élimination pour le tour suivant.

- Dans la course par points, la cloche annonce la prochaine attribution de points pour le tour suivant.
- Dans la course à points et élimination, la cloche annonce la prochaine attribution de points. Il n'y a aucune cloche pour signaler les éliminations.

3.13 Le Compte-tours

(Voir Règlement International WS)

Le compte-tours indique le nombre de tours à couvrir.

Le changement d'affichage du compte-tours se fait quand le premier patineur a dépassé la ligne d'arrivée.

Le compte-tours est arrêté lorsque l'épreuve est neutralisée.

3.14 L'arrivée et le classement

3.14.1 Jugement sur la ligne d'arrivée

(voir Règlement International WS)

Pour les courses en ligne (élimination, points, relais, etc...), l'ordre d'arrivée des patineurs est déterminé par le passage de la première roue de leur premier patin qui traverse la ligne d'arrivée. Ce patin doit être en contact avec le sol.

Si le premier patin n'est pas en contact avec le sol, l'arrivée est jugée sur la première roue du second patin (en contact ou non avec le sol).

Si, en cas de chute sur la ligne d'arrivée, un patineur traverse la ligne d'arrivée sans patin au sol, la première roue du second patin décide le placement.

Dans la course par élimination, l'élimination est jugée sur la dernière roue du dernier patin franchissant la ligne d'arrivée (en contact ou non avec le sol).

Pour la course poursuite par équipe l'arrivée est jugée sur la première roue du premier patin du second patineur pour les équipes de 3.

Pour les courses d'endurance, à l'expiration du délai fixé, le patineur doit terminer le tour entamé pour être classé.

3.14.2 Le classement

(Voir Règlement International WS)

Le classement est effectué selon :

- L'ordre d'arrivée pour les courses en ligne
- Le meilleur temps réalisé pour les courses contre la montre. Dans les épreuves de contre la montre individuelle, le temps obtenu par chaque compétiteur est communiqué immédiatement après son arrivée. Le classement des trois premiers de chaque course est annoncé par le speaker officiel.
- Le plus grand total de points pour les courses à points et les courses points-éliminations

Pour les tournois de vitesse, le règlement précise les modalités de classement de l'ensemble des patineurs.

(voir Règlement international WS)

Un patineur déclassé prendra le temps du patineur derrière lequel il est déplacé.

Exemple : un patineur arrivé deuxième (2e) mais déclassé à la troisième place prend le temps du patineur qui est arrivé troisième. Il est noté RR.

En cas de chute collective, d'abandon ou de dépassement et qu'il n'est pas possible de déterminer leur ordre exact, tous les patineurs concernés sont classés ex aequo dans l'ordre de classement alphabétique.

Uniquement dans les courses de sprint, les patineurs n'ayant pas terminé la course seront signalés comme ABD dans la colonne des temps. Dans les courses de fond, les patineurs qui ont été doublés ou sortis pour une raison quelconque (abandon, chute, élimination, dépassement) sont classés en fonction du moment où ils ont quitté la course.

3.14.3 Les coureurs doublés

(Voir règlement International WS)

Dans les courses en ligne sur piste ou sur circuit routier fermé, les patineurs qui ont été doublés par le peloton ou qui sont sur le point d'être doublés, peuvent être sortis.

Le juge peut utiliser son sifflet pour indiquer au patineur de s'arrêter, par deux (2) coups de sifflets courts.

Dans le cas où le patineur ne quitte pas la course, au bout de la troisième annonce, il est disqualifié.

Cette règle n'est pas appliquée si un patineur ou un petit groupe de patineurs mène la course et a doublé le peloton sauf si cela peut perturber le classement de la course (sprint final ...).

3.14.4 Les abandons

(Voir Règlement international WS)

Le patineur qui décide d'abandonner la course pour une raison quelconque ou pour chute, est classé selon son rang au moment de l'abandon. (ABD)

Les coureurs qui souhaitent quitter l'épreuve doivent le signaler à un membre du jury.

Ils sont classés en fonction de leur rang au moment de l'abandon. Les coureurs qui ont chuté et qui ne reprennent pas la course sont considérés comme ayant abandonné.

Le coureur qui quitte l'épreuve sans le signaler à un juge n'est pas classé.

3.14.5 Les coureurs éliminés

Lors d'une course à éliminations, les coureurs doublés ou en passe de l'être par le peloton peuvent être sortis afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'épreuve. Ces coureurs seront classés dans l'ordre inverse de leur élimination.

Les coureurs doublés et éliminés sont comptabilisés dans le protocole d'élimination, ce qui décale le protocole d'éliminations.

3.14.6 Le déclassement

Lorsqu'un patineur commet une faute envers un ou plusieurs adversaires, il peut être déclassé selon la décision du juge arbitre.

Le déclassement est l'une des sanctions qui peut être prononcée par le juge arbitre. Le compétiteur est classé derrière l'athlète ou groupe d'athlètes sur lequel il a commis la faute notamment dans la phase finale de la course. Le patineur fautif prend le temps du patineur affecté. Et le patineur affecté prend le temps du patineur fautif. S'il y a plus d'un patineur affecté, ils auront le même temps et seront classés dans leur ordre d'arrivée.

3.14.7 La disqualification

(Voir Règlement international WS)

Il existe trois types de disqualification (voir règlement arbitrage)

- disqualification faute technique
- disqualification faute sportive
- disqualification faute disciplinaire

Les sanctions sont définies sur le règlement international WS.

Pour une course par équipe (Américaine, Poursuite, Chrono), la disqualification s'étend à l'équipe.

3.14.8 Le classement ex æquo

(Voir Règlement International WS)

1. S'il n'est pas possible de départager des athlètes tant à la photo-finish qu'au temps, ceux-ci sont classés ex æquo. Ils sont classés à la même place par ordre alphabétique.
2. Les coureurs qui abandonnent sur chute collective lors du même tour de circuit sont classés ex æquo. Ils sont listés par ordre alphabétique.
3. Les patineurs disqualifiés pour faute technique dans le même tour (100 m, 1Tour, 500m, 1000m) sont classés ex æquo.

Si lors d'une course contre la montre, il est impossible de départager les (2 ou 3) premiers, les compétiteurs ex æquo recourent afin d'établir un classement.

3.14.9 Le classement par équipe

Lors des épreuves contre la montre par équipe ou poursuite de 3 coureurs, l'arrivée est jugée sur le deuxième équipier.

Le classement général d'une équipe se fait par l'addition des points acquis par chaque équipier lors des différentes épreuves de la compétition ou par le cumul des temps réalisés par chaque équipier. Le règlement de la compétition définit le nombre d'équipiers pris en compte pour le classement général par équipe.

3.15 L'enregistrement vidéo

Dans les compétitions sous le contrôle de la CTS Patinage de Vitesse et dans la mesure du possible, il est recommandé d'utiliser un enregistrement vidéo officiel de toutes les courses. L'enregistrement vidéo officiel peut être utilisé par le(s) juge(s) arbitre(s) pour effectuer le contrôle dont il(s) a(ont) besoin afin de lever des doutes pour prendre ou confirmer une décision. Seule la vidéo officielle est le support pouvant être utilisé dans l'ensemble des procédures de règlements de litiges et de prises de décisions sportives.

3.16 Le podium

Les athlètes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire de remise des récompenses en combinaison officielle portée lors de la compétition et chaussés des patins qu'ils ont utilisés pendant l'épreuve.

Lorsque le temps nécessite le port d'un survêtement ou autres vêtements chauds, ces derniers devront être aux mêmes couleurs que la tenue portée pendant l'épreuve. Si ce n'est pas possible, les vêtements employés devront être neutres et exempts de toute publicité. La tenue de ville est interdite.

Ne sont pas tolérés : les casquettes et lunettes (sauf lunettes de vue).

4 Les championnats de France Route et Piste

4.1 Compétitions départementales et régionales de qualification aux Championnats de France

La participation aux championnats départementaux (toutes catégories) dans les départements qui les organisent et aux championnats régionaux (toutes catégories) dans les régions en capacité de les organiser sont obligatoires pour pouvoir prétendre participer aux championnats de France Route et Piste sauf pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de qualification.

En cas de Championnat régional organisé en Inter Ligues et d'absence de Commission course dans une des régions participantes, ce sont les Commissions Course de Ligue (CCL) de l'inter Ligues qui décident du bien-fondé de la qualification du patineur de la région sans Commission Course.

4.1.1 Cas particuliers

Un patineur qui désire participer au Championnat Départemental ou Régional situé hors de la ligue de son club, pour des raisons de déplacement ponctuel dans un cadre professionnel, d'études ou autre, doit :

- en demander l'autorisation à sa ligue d'origine,
- solliciter la CCL d'accueil avant la clôture des inscriptions.

Le patineur n'est ni classé, ni comptabilisé dans les effectifs de la ligue d'accueil, mais pris en compte dans sa ligue d'origine. Les CCL doivent alors se concerter pour veiller à l'inscription éventuelle du patineur au Championnat de France.

Les licenciés français à titre individuel devront participer aux phases qualificatives organisées dans la ligue de leur lieu de résidence.

Si la ligue de son lieu de résidence n'organise pas de qualifications (championnats régionaux, ...), il devra choisir une ligue qui organise des qualifications et la préciser lors de sa première inscription à une compétition nationale.

Les licenciés français à titre individuel, résidant à l'étranger devront préciser la ligue qu'ils choisissent pour participer aux phases qualificatives régionales (ou interrégionales) avant la première inscription à une compétition nationale qualificative. Ils devront choisir une ligue qui organise des qualifications (championnats régionaux) et ce choix sera pour toutes les compétitions de la saison.

Après validation des justifications de niveau validée par la CTS Course, **un patineur étranger non licencié en France** pourra s'engager sur les championnats de France en s'enregistrant sur *"MyRolskanet"* (procédure fournie sur demande). Ces patineurs ne pourront pas prétendre à un titre de Champion de France ni figurer sur le podium officiel.

4.1.2 Motifs de demande de dérogation de qualification

Tout motif d'ordre personnel (études, travail, maladie ou blessure avec certificat) pourra être pris en compte pour une demande de dérogation de qualification.

- La participation à une compétition internationale se déroulant aux dates prévues pour les championnats départementaux ou régionaux sera également un motif d'absence valide pour obtenir une dérogation de qualification.
- Pour les catégories Senior, les dix premiers d'une épreuve des championnats de France de la saison précédente pourront demander une dérogation de participation aux championnats départementaux et régionaux correspondants (Route pour Route, Piste pour Piste).
- Dans la mesure du possible, une participation est toutefois souhaitable afin de pérenniser les organisations locales et pour la représentation de notre sport auprès des plus jeunes.
- Les demandes de dérogations devront être adressées au CCL concerné pour validation avant la fin des engagements aux championnats régionaux.
- Une dérogation ne pourra être accordée que pour un seul des championnats (sauf maladie ou blessure justifiée par certificat médical ou 10 premiers seniors sur les deux championnats N-1)

4.1.3 Ordonnancement des patineurs par les CCL

Pour rappel, les CCL doivent obligatoirement ordonnancer leurs participants aux championnats pour chaque épreuve.

Les patineurs n'ayant pas participé aux championnats régionaux seront classés en fin de liste dans un ordre défini par les CCL.

Un tableau récapitulatif sera fourni aux CCL à la fin des engagements clubs regroupant les informations données lors des sélections pour vérification.

4.2 Championnat de France Route Cadet(te)s, Jeunes, Juniors, Seniors et Vétérans

4.2.1 Principe

Selon les règles données ci-dessous, les CCL établissent la liste des sélectionnés le jour du Championnat Régional et transmettent à contact.course@ffroller-skateboard.com un fichier Excel indiquant la liste des patineurs sélectionnés (Numéro de licence / nom / prénom / catégorie / épreuves sur lesquelles le patineur est qualifié **avec ordonnancement**) afin de permettre au service compétitions de les saisir dans Rolskanet dans les délais impartis. Un modèle sera fourni aux CCL.

Les clubs pourront procéder ensuite aux engagements des patineurs sélectionnés via Rolskanet avant la date de clôture. L'ouverture des engagements sera annoncée aux clubs via le service Compétition de la FFRS.

4.2.2 Épreuves au programme et règles de sélection

- **100 m** Finalistes des Championnats Régionaux (3 maximum), et coureurs dont le temps au 100m, réalisé lors du Championnat Régional Route, est inférieur au temps du 1er majoré de 8% et sous la responsabilité des CCL.

La qualification se fera sous réserve que ces patineurs aient réalisé les minima de leur catégorie respective, une fois dans la saison (même hors championnat).

Voir tableau en annexe.

- **Un Tour** Finalistes des Championnats Régionaux et patineurs sélectionnés sous la responsabilité des CCL.
- **1000 m (vétérans)** Finalistes des Championnats Régionaux et patineurs sélectionnés sous la responsabilité des CCL.
- **Courses de fond, en ligne, points, élimination selon les catégories** Engagements sous la responsabilité des CCL.

4.3 Championnat de France Piste Poussin(ne)s, Benjamin(e)s, Cadet(te)s, Jeunes, Juniors, Seniors

4.3.1 Principe

Selon les règles données ci-dessous, les CCL établissent la liste des sélectionnés le jour du Championnat Régional et transmettent à contact.course@ffroller-skateboard.com un fichier Excel indiquant la liste des patineurs qualifiés (Numéro de licence / nom / prénom / catégorie / épreuves sur lesquelles le patineur est qualifié **avec ordonnancement**) afin de permettre au service compétitions de les saisir dans Rolskanet dans les délais impartis. Un modèle sera fourni aux CCL.

Les clubs pourront procéder ensuite aux engagements des patineurs sélectionnés via Rolskanet avant la date de clôture. L'ouverture des engagements sera annoncée aux clubs via le service Compétition de la FFRS.

4.3.2 Épreuves au programme et règles de sélection

- **120 m, 500 m + d, 1000 m et 200 m duel** Finalistes des Championnats Régionaux pour le 120m, le 500 m et le 1000 m et sous la responsabilité des CCL.

Pour le 200 m duel les 4 meilleurs temps des championnats régionaux et les coureurs dont le temps au 200m, réalisé lors du Championnat Régional Piste, est inférieur au temps du 1er majoré de 5% et sous la responsabilité des CCL.

La qualification au 200m duel se fera sous réserve que ces patineurs aient réalisé les minima de leur catégorie respective, une fois dans la saison (même hors championnat). Voir tableau en annexe

- **Courses de fond, point élimination et en ligne selon les catégories** Engagements sous la responsabilité des CCL.

Il n'y aura pas de division. Des séries seront organisées en fonction du nombre de patineurs par catégorie selon le règlement sportif en vigueur. Des finales et des finales de classement seront organisées dans la mesure du possible.

- **Courses à l'américaine**

Les équipes doivent être composées de patineurs du même club.

L'épreuve n'est pas soumise à une qualification dans les épreuves individuelles.

Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipes composées de licencié(e)s dans le club, (jeunes, juniors et seniors et vétérans) quelle que soit leur catégorie.

S'il y a des séries, elles seront déterminées par tirage au sort.

4.4 Classements et récompenses

Le classement des Championnats de France est établi pour chaque épreuve de Fond et de Vitesse.

Ce classement détermine l'attribution des médailles or, argent, bronze aux 3 premiers et du maillot de Champion de France au premier de chaque catégorie

5 La COUPE de FRANCE ROLLER de VITESSE Piste et Route (CFRV)

La CTS Patinage de Vitesse met en place la "COUPE DE FRANCE DE ROLLER DE VITESSE" (dénommée CFRV). Cette compétition se déroule sur plusieurs manches à l'issue desquelles est établi un classement général final.

Tout compétiteur qui prend part à la CFRV doit connaître le présent règlement et l'ensemble des règlements relatifs à la pratique. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes leurs prescriptions.

5.1 Participation

Les épreuves de la CFRV sont ouvertes aux compétiteurs licenciés en compétition (FFRS ou Fédérations étrangères) des catégories Benjamins, Cadets, Jeunes, Juniors, Séniors et Vétérans.

Les patineurs étrangers non licenciés en France devront suivre la procédure requise.

5.2 Catégories d'âge

Les catégories concernées par la CFRV sont les suivantes :

Benjamin et Benjamine U12 et U13

Cadet et Cadette U14 et U15

Jeune Homme et Femme U16 et U17

Junior Homme et Femme U18 et U19

Senior Homme et Femme > U20

Vétéran Homme et Femme 30 ans et plus dans la saison en cours.

Les épreuves de fond se feront par les regroupements suivants :

OPEN Homme avec mise en place de division (Junior H, Senior H et Vétéran H)

OPEN Femme avec mise en place de division (Junior F, Senior F et Vétéran F)

Les vétérans peuvent éventuellement être séparés. Dans ce cas leurs points ne compteront pas pour le classement général.

5.3 Caractéristiques des circuits

Les épreuves auront lieu sur :

- circuit routier
- piste de vitesse

5.4 Engagements

Les engagements s'effectueront uniquement via **l'application ROLSKANET**. Il n'y a pas de possibilité de s'inscrire sur place.

Les engagements seront validés après règlement des droits.

Le délai d'inscription d'environ 10 jours avant la manche sera indiqué sur l'application ROLSKANET et communiqué par les organisateurs.

Toute absence injustifiée d'un patineur engagé ne donnera pas lieu à remboursement des droits d'engagement.

5.5 L'accueil et le control administratif

L'accueil, le contrôle administratif des concurrents ainsi que la distribution des dossards et des transpondeurs loués sont gérés par la structure d'accueil de la manche.

5.6 Calendrier de la CFRV

Le calendrier officiel figurera sur le site de la FFRS et sur Rolskanet. Il sera diffusé aux ligues et clubs.

5.7 Programme des manches

Le programme de chaque manche sera communiqué par la CTS patinage de vitesse. Le programme des épreuves de la manche est de la responsabilité de la Commission Patinage de Vitesse.

La structure d'accueil peut proposer au programme de la CFRV des courses d'encadrement pour les catégories Super Mini à Poussin.

Dans le cas où il est impossible d'effectuer l'ensemble du programme (en cas d'intempéries par exemple), la priorité est donnée aux épreuves des catégories concernées par la CFRV.

5.8 Classement général de la CFRV

L'ensemble des classements ci-dessous doivent être transmis par la structure d'accueil à l'adresse : contact.course@ffroller-skateboard.com sous un délai de 48h.

Vitesse & Fond Cumulé Benjamine

Vitesse & Fond Cumulé Benjamin

Vitesse & Fond Cumulé Cadette

Vitesse & Fond Cumulé Cadet

Vitesse & Fond Cumulé Jeune Femme

Vitesse & Fond Cumulé Jeune Homme

Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Femme

Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Homme

Vitesse Junior Femme

Fond Junior Femme

Vitesse Senior Femme

Fond Senior Femme

Vitesse Junior Homme

Fond Junior Homme

Vitesse Senior Homme

Fond Senior Homme

Clubs

Attention : *Vitesse & Fond Cumulé OPEN Femme et HOMME (utilisé pour le classement club)*

Formalisme et ordre des colonnes :

- Place
- NOM
- Prénom
- Club
- Ligue
- Licence
- Catégorie
- Sexe

Le classement sera communiqué sur le site de la Fédération Française de Roller et Skateboard et l'application Sportity.

5.9 Attribution des points

Barème d'attribution des points par manche :

Catégories : Benjamin, Cadet, et Jeunes

1er : 30 pts, 2e : 25 pts, 3e : 20 pts, 4e : 18 pts, 5e : 17 pts, 6e : 16 pts, 7e : 15 pts, 8e : 14 pts, 9e : 13 pts, 10e : 12 pts, 11e : 11 pts, 12e : 10 pts, 13e : 9 pts, 14e : 8 pts, 15e : 7 pts, 16e : 6 pts, 17e : 5 pts, 18e : 4 pts, 19e : 3 pts, 20e : 2 pts, au-delà : 1 pt.

Catégories OPEN : Junior, Sénior et Vétéran

1er : 40 pts, 2e : 35 pts, 3e : 30 pts, 4e : 28 pts, 5e : 27 pts, 6e : 26 pts, 7e : 25 pts, 8e : 24 pts, 9e : 23 pts, 10e : 22 pts, 11e : 21 pts, 12e : 20 pts, 13e : 19 pts, 14e : 18 pts, 15e : 17 pts, 16e : 16 pts, 17e : 15 pts, 18e : 14 pts, 19e : 13 pts, 20e : 12 pts, 21e : 11 pts, 22e : 10 pts, 23e : 9 pts, 24e : 8 pts, 25e : 7 pts, 26e : 6 pts, 27e : 5 pts, 28e : 4 pts, 29e : 3 pts, 30e : 2 pts, au-delà 1 pt.

Pour le Classement final de la CFRV, la totalité des résultats des différentes manches sera prise en compte. Seuls les licenciés FFRS seront comptabilisés pour le classement général de la Coupe de France.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par la meilleure place obtenue lors de la dernière manche.

Pour le classement Club, seront retenus les points de toutes les patineuses et tous les patineurs d'un même club sur l'ensemble des manches (prise en compte des points du classement Vitesse & Fond Cumulé)

5.10 Titres et récompenses

Seize titres de vainqueur individuel et un titre Club seront décernés à l'issue de cette Coupe de France de Roller de Vitesse :

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Benjamine

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Benjamin

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Cadette

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Cadet

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Jeune Femme

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Jeune Homme

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Femme

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Homme

Vainqueur de la Vitesse Junior Femme

Vainqueur du Fond Junior Femme

Vainqueur de la Vitesse Senior Femme

Vainqueur du Fond Senior Femme
Vainqueur de la Vitesse Junior Homme
Vainqueur du Fond Junior Homme
Vainqueur de la Vitesse Senior Homme
Vainqueur du Fond Senior Homme
Vainqueur Club

Chaque patineur appelé sur le podium recevra une médaille fédérale.

5.11 Récompenses et cérémonies protocolaires

Pour chaque manche comptant pour la CFRV les prix ou lots seront attribués par la structure d'accueil.

Les cérémonies protocolaires se feront à l'issue de la manche.

La participation des patineurs aux cérémonies protocolaires est obligatoire, sauf cas de force majeure. **Pour toute absence injustifiée, le prix revenant au compétiteur ne lui sera pas remis.**

Les concurrents doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue officielle du club pour les championnats. Pour les courses pour lesquelles les équipes sont autorisées, le port de la tenue de course utilisée pour la compétition est requis.

La remise des récompenses pour le classement final aura lieu lors de la 1ère manche de la CFRV de la saison suivante.

Récompenses CFRV

Liste de prix pour les 8 classements suivants :

Junior Femme Vitesse
Junior Femme Fond
Senior Femme Vitesse
Senior Femme Fond
Junior Homme Vitesse
Junior Homme Fond
Senior Homme Vitesse
Senior Homme Fond

Les montants des primes sont définis dans le règlement financier CTS patinage de Vitesse.

5.12 Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement des épreuves ainsi que le classement final de la manche doivent être

déposées suivant le règlement sportif.

Les réclamations concernant le classement général provisoire à l'issue de chacune des manches doivent être déposées dans un délai de 7 jours après publication de celui-ci sur le site internet de la FFRS par transmission d'un mail à l'adresse suivante : contact.course@ffroller-skateboard.com

Le délai de réclamation a pour origine l'heure d'affichage des résultats ou date de publication sur site de la FFRS.

LES ANNEXES DU TITRE I

Temps minima pour participation aux Championnats de France

Catégorie	Minima 100m (en secondes) Route
Cadette	12.800
Cadet	12.750
Jeune Femme	12.750
Jeune Homme	12.100
Junior Femme	12.500
Junior Homme	11.500
Senior Femme	12.400
Senior Homme	11.200

Catégorie	Minima 200m (en secondes) Piste
Jeune Femme	22.800
Jeune Homme	21.800
Junior Femme	22.200
Junior Homme	20.500
Senior Femme	22.200
Senior Homme	20.000

Distances et catégories

CATEGORIES AGES DISTANCES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Catégories	AGES (ANS)	France MARATHON	France ROUTE	France ROUTE	France PISTE	France PISTE
JEUNES U16-U17	15/16	~ 42 KM	100 m / 1Tour/	5000 pts 8000 éli	500m +D 200m / 1000m	5000 pts 5000 élim
JUNIOR U18 - U19	17/18 ANS	~ 42 KM	100 m / 1Tour/	10000 pts 15000 éli	500m +D 200m / 1000m	5000 pts 10000 éli
Senior	19 et plus	~ 42 KM	100 m / 1Tour/	10000 pts 15000 éli	500m +D 200m / 1000m	5000 pts 10000 éli
Vétérans 1, 2, 3 ou 4 D		~ 42 km	1000 m	3000 pts 5000 ligne		
Vétérans 1, 2, 3 ou 4 H		~ 42 km	1000 m	5000 pts 10000 ligne		
					Américaine	3000 m

Distances et catégories 2

CATEGORIES AGES DISTANCES jeunes ROUTE

Catégories	AGES	ROUTE	ROUTE
Cadettes U14 - U15	13/14 ANS	100 M	3000 ligne / 8 000 éli
Cadets U14 - U15	13/14 ANS	100 M	3000 ligne / 8 000 éli

CATEGORIES AGES DISTANCES Jeunes PISTE

catégories	AGES	PISTE	PISTE
Poussines U10 - U11	9/10 ANS	120 M	2000 M
Poussins U10 - U11	9/10 ANS	120 M	2000 M
Benjamines U12 - U13	11/12 ANS	120 M	3000 M
Benjamins U12 - U13	11/12 ANS	120 M	3000 M
Cadettes U14 - U15	13/14 ANS	120 M	3000 ligne / 5000 éli
Cadets U14 - U15	13/14 ANS	120 M	3000 ligne / 5000 éli

Hors Championnats de France

Catégories	AGES	DISTANCES
Super-Mini.F U7	6 ANS	500 M
Super-Mini.G U7	6 ANS	500 M
Mini.F U8 - U9	7 / 8 ANS	1000 M
Mini.G U8 - U9	7 / 8 ANS	1000 M

Dossards

Afin de faciliter le traitement informatique des résultats, il est demandé d'utiliser une numérotation à trois chiffres pour faciliter le traitement informatique des résultats.

Le positionnement des dossards se fait en priorité sur la cuisse gauche et dans le dos.

Au minimum deux dossards doivent être fournis aux participants. Pour les épreuves des championnats de France, un troisième dossard est placé sur la cuisse droite.

Les dossards doivent être fixés aux quatre coins

Le positionnement du dossard sur les cuisses doit être le suivant : En position debout, droit, bras tendu sur les côtés du corps, il faut que les nombres soient situés à l'emplacement des mains.



Le positionnement du dossard dans le dos doit être le suivant : Il doit être fixé dans le bas du dos. Les cheveux doivent être attachés si nécessaire pour ne pas gêner la lecture du numéro.

Si deux (ou plus) courses avec un classement séparé se déroulent en même temps, des dossards différenciables devront être utilisés pour permettre de visualiser les différentes courses.

TITRE II : MARATHON ROLLER – COUPE DE FRANCE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 Le Marathon Roller

1.1 Définition

Par définition (Larousse 2025), le mot Marathon désigne une épreuve d'endurance longue distance.

Les distances d'un marathon roller doivent se situer entre 20 et 120 km. **Dans le présent document, le mot marathon sera utilisé dans ce sens, quelles que soient la distance et la dénomination choisies par l'organisateur.**

Pour le championnat de France Marathon, la distance devra se rapprocher au plus près des 42.195 km. La distance peut être légèrement modifiée dans le but d'assurer la sécurité des patineurs.

1.2 Validation

Préalablement à l'attribution d'une compétition nationale avec inscription au calendrier fédéral, le circuit fera l'objet d'une visite de conformité par un délégué de la CTS Patinage de Vitesse, et/ou de la ligue concernée. Pour les tests de praticabilité du revêtement et du parcours, ils seront accompagnés d'un athlète régional. Le plan du parcours devra être fourni à la CTS Patinage de Vitesse.

Le délégué établira un document de conformité au cahier des charges et règlement sportif de la CTS Patinage de Vitesse.

En amont de la compétition, un plan/itinéraire et une vidéo du circuit seront diffusés sur le site/réseaux à destination des compétiteurs.

1.3 Règlement applicable

Le Règlement Sportif en vigueur s'applique aux Championnats de France et des Coupes de France Marathon Roller. Les règles spécifiques définies pour la route s'appliquent au marathon.

1.4 Lieux de pratique

Les épreuves se déroulent sur la voie publique et sont soumises à la législation en la matière (autorisation ou déclaration).

L'éclairage du circuit n'est pas obligatoire ; néanmoins, pour les compétitions risquant de se terminer en nocturne, il devra bénéficier d'un éclairage public suffisant, renforcé sur la ligne d'arrivée. Une sonorisation devra être audible au départ et dans le dernier kilomètre ; son extension à l'ensemble du parcours sera appréciée.

Profils

L'inclinaison transversale du parcours ne dépasse pas 5 %. La pente du parcours ne dépasse pas 5 %. Les exceptions à cette règle ne dépassent jamais 25% de la longueur totale du parcours.

Revêtement

Le revêtement du parcours est exempt de dégradation pouvant entraîner un danger pour les compétiteurs. Les trous et autres dégradations de la chaussée sont bouchés. Les dégradations mineures et les plaques de regard sont signalées à la peinture sur tout le parcours et de façon impérative dans la zone d'arrivée.

Lignes de départ et d'arrivée

La ligne de départ ne doit pas se situer à l'entrée ou dans un virage, sauf dans le cas où il n'existe pas d'autres possibilités.

La ligne d'arrivée est placée sur une partie droite, soixante (60) mètres minimum après la sortie d'un virage.

Les derniers 1000 mètres (panneau rouge) et 500 mètres (panneau blanc) devront être signalés.

1.5 Jury

Il sera composé d'un juge arbitre, un juge secrétaire et de 4 juges. Le nombre de juges peut être adapté selon la configuration du circuit. Au minimum 4 motos juges et 1 moto ouvreuse reliées par un système de communication seront nécessaires pour le bon déroulement et la surveillance des courses. Assurées en conséquence, ces motos pourront permettre le transport de passagers. Des casques supplémentaires seront prévus et fournis par la structure d'accueil.

1.6 Circuits

1.6.1 Circuit fermé sur voie publique

Il s'agit d'une boucle que les compétiteurs devront parcourir à une ou plusieurs reprises afin de parcourir la distance attendue. Le circuit fermé doit mesurer au moins 3 km. Les éventuelles dérogations à cette règle doivent être approuvées par la CTS Patinage de vitesse. En cas de passage à plusieurs reprises sur la ligne d'arrivée, un compte-tour sera nécessaire et la cloche sera sonnée pour annoncer le dernier tour.

1.6.2 Circuit ouvert sur voie publique

Le circuit ouvert se caractérise par un lieu de départ distinct du lieu d'arrivée. Les compétiteurs ne parcourent qu'une fois chaque portion du parcours.

1.7 Classement

Le classement est donné par l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée comme une course en ligne traditionnelle.

Les patineurs qui ne terminent pas sont classés dans l'ordre de leur abandon s'il est possible de le déterminer. Ils porteront la mention ABD.

Pour les épreuves sur circuit fermé, sur décision du juge arbitre, des patineurs n'ayant pas terminé l'épreuve et qui ont un temps au tour très supérieur au temps de course restant, pourront être arrêtés sur la ligne d'arrivée afin de respecter les délais de course. Ils seront classés selon leur nombre de tours au moment de l'arrêt.

Pour les épreuves se déroulant sur circuit ouvert, les coureurs les moins rapides rejoints par le véhicule balai sont tenus de quitter l'épreuve et de monter dans le véhicule balai afin notamment de permettre la réouverture des routes dans les délais accordés par les autorités. Tout refus de quitter l'épreuve entraînera la disqualification et la mise hors course. Le coureur mis hors course devra rendre son dossard et n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur de la compétition. Il perd son statut de compétiteur et devra respecter le code de la route.

1.8 Installations et Sécurité

Zone de départ

C'est la zone située de part et d'autre de la ligne de départ. Elle est organisée sur une ligne droite dont la longueur permet, si besoin, la mise en place des participants par catégorie et un départ en toute sécurité.

En aucun cas cette zone ne se situe dans une descente.

Des barrières de sécurité assurent le maintien des spectateurs hors de la zone réservée aux compétiteurs, derrière la ligne de départ. La profondeur de cet espace est fonction du nombre de participants. En aucun cas sa longueur n'est inférieure à cinquante (50) mètres.

Des barrières ou installations similaires sont placées après la ligne de départ sur cent (100) mètres minimum.

La ligne de départ est matérialisée au sol par une ligne blanche de 5 cm.

Une banderole ou une arche gonflable peut souligner la ligne de départ.

Zone d'arrivée

C'est la zone située de part et d'autre de la ligne d'arrivée.

La ligne d'arrivée est signalée au sol. Une banderole "**ARRIVÉE**" ou une arche gonflable est placée au-dessus de cette ligne. Si celle-ci est placée avant, ARRIVÉE est écrit au sol.

Un panneau indique les cinq cents (500) mètres.

Pour les marathons, cette zone commence à un kilomètre de la ligne d'arrivée. Elle est signalée par un panneau parfaitement visible indiquant la proximité de la ligne d'arrivée (1km, 500m et arrivée).

Afin de garantir la sécurité des patineurs et du public, les zones accessibles au public sont délimitées par des équipements adaptés afin d'isoler les patineurs du public. Cette disposition est appliquée au moins 150 m avant la ligne d'arrivée et 100m après la ligne d'arrivée au moyen de barrières. En cas de forte affluence, cette zone devra être étendue.

Sécurité du circuit

Des passages piétons devront être matérialisés et surveillés en permanence par des bénévoles qui devront réguler les traversées en fonction du passage des patineurs.

Les zones pouvant présenter un risque de par la nature du revêtement ou de par la configuration du circuit sont elles aussi classées en **zone rouge**. Elles font l'objet d'aménagements et de protections adaptées qui devront être validés par le juge arbitre et le référent Course le cas échéant.

Les abords du parcours sont dégagés de tout obstacle pouvant présenter un risque pour les patineurs. S'ils ne peuvent être enlevés, ils font l'objet d'une protection adaptée.

Une voiture balai avec moyens de communication radio, apte à accueillir simultanément plusieurs athlètes suivra toutes les épreuves en ligne.

Enfin, chaque croisement sera fermé par des barrières et surveillé par un signaleur pour sécuriser la course et empêcher l'accès d'engins motorisés sur le circuit, conformément à l'arrêté préfectoral obtenu par la structure d'accueil.

Zone de ravitaillement

Pour les parcours dont la longueur est supérieure à 20 km, le ravitaillement est autorisé. Il est placé environ à mi-parcours de la distance de course.

Véhicules

Les véhicules présents sur le circuit devront respecter les demandes du jury concernant la sécurité ; notamment lors de l'arrivée, le juge arbitre pourra demander de limiter le nombre de motos sur le circuit pour éviter toute gêne aux participants.

2 La Coupe de France de Roller Marathon (CFMR)

2.1 Préambule

Tout club ou organe déconcentré affilié à la fédération peut proposer l'organisation d'une épreuve de la Coupe de France. Les organisateurs privés peuvent aussi obtenir une CFMR après accord de la CTS Patinage de Vitesse.

Le dossier (copie de la demande d'attribution électronique, parcours détaillé, cahier des charges et présent protocole paraphés) devra être retourné à la CTS Patinage de Vitesse par mail à l'adresse suivante : contact.course@ffroller-skateboard.com et à la CTS de ligue. Pour être validé le dossier devra comporter une trace GPS et une vidéo de présentation du parcours, ces éléments devront être joints au dossier pour que la commission course puisse statuer.

[Lien demande d'attribution](#)

2.2 Programme

2.2.1 Le Marathon

Cette course est d'une distance totale entre 20 et 120 km. C'est la course "*principale*" de la manifestation.

Si cette course fait plus de 25 km et moins de 45 km, elle est ouverte de la catégorie Jeune à vétéran.

Si cette course fait plus de 45 km, elle est ouverte seulement à partir de la catégorie Junior.

Si cette course fait 25 km ou moins, les cadets pourront y participer et seront classés et récompensés séparément.

World Skate autorise l'utilisation des roues 125 mm exclusivement sur tous les marathons de la catégorie jeune à vétéran.

Les coureurs non licenciés, désirant participer à ces épreuves, devront présenter un certificat d'aptitude à la pratique du roller en compétition. Le club organisateur collectera les certificats médicaux que le responsable de la Commission Coupe de France pourra consulter si besoin.

Un temps limite peut-être mis en place sur les épreuves par l'organisateur de la course ce temps sera précisé lors de l'inscription.

2.2.2 La course "*Loisir*"

Cette Course Loisir peut prendre différentes formes : Course en ligne, course individuelle ou par équipe à durée déterminée individuelle (1h ou plus en solo, 4 h à 4 équipiers, ...), randonnée...

L'organisateur précisera la formule retenue dans son dossier de demande d'organisation pour la Coupe de France. Il peut proposer à la CTS Patinage de Vitesse de la FFRS tout autre format de course, mais si cette proposition n'est pas validée par la commission, il devra revenir à l'une des formules décrites en début de ce paragraphe.

La Course Loisir est ouverte aux licenciés possédant une licence FFRS compétition, aux licenciés FFRS loisirs et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du roller en compétition).

2.2.3 Les Courses ENFANTS

Elles sont ouvertes des Super-Mini aux Cadets (U14 et U15) licenciés FFRS compétition. L'organisateur peut les proposer aux licenciés FFRS loisirs et non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du roller en compétition).

Lorsque la course loisir est ouverte aux cadets (U14 et U15), une course Enfants n'est pas organisée pour cette catégorie.

Selon le nombre de participants, des catégories peuvent être regroupées pour les courses.

Les classements sont effectués par catégorie.

2.2.4 Autres animations pouvant figurer au programme d'une étape

Toutes les animations concernant d'autres disciplines de la FFRS et/ou visant à faire participer le public (démonstrations, organisation d'une Randonnée, Journée Tous en Roller, École du Roller Français, ...) sont fortement appréciées.

2.3 Les équipes officielles CFMR

Une équipe est composée de 3 à 5 patineurs/patineuses, équipe hommes et femmes séparées. Il n'y a pas d'équipe mixte. Elle peut se composer de patineurs de toutes les catégories concernées par le classement scratch de la CFMR. (Juniors à vétérans)

Le responsable de l'équipe (capitaine d'équipe) inscrit son équipe en fournissant : nom d'équipe et pour chaque patineur de l'équipe, nom, prénom numéro de licence ; et joint une photo de l'équipe au complet.

L'inscription officielle d'une équipe à la CFMR se fera par voie électronique sur [Rolskanet](#).

Le tarif d'inscription des équipes est défini dans le règlement financier de la FFRS.

L'inscription de l'équipe doit être faite au plus tard le 6 septembre 2025 pour que les points de la première manche de la CFMR soient comptabilisés pour l'équipe. Une dérogation pourra être accordée sur demande motivée à la CTS Patinage de Vitesse en cas d'inscription hors délai jusqu'au 30 septembre 2025. Aucune modification d'équipe ne sera prise en compte après cette date ou après la date d'inscription de l'équipe si elle a lieu plus tard dans la saison.

Seuls les résultats des membres d'une équipe acquis après l'inscription seront pris en compte pour le classement général à la coupe de France (sauf dérogation accordée). Le port d'une tenue aux couleurs de l'équipe est obligatoire pour que les résultats des patineurs soient pris en compte.

Pour le classement des équipes le championnat de France (France Marathon) n'est pas pris en compte, les patineurs devant concourir sous les couleurs de leur club.

Les patineurs inscrits sur une épreuve de la coupe de France Marathon doivent posséder une licence en cours de validité pour que leur classement puisse être pris en compte pour le classement général de la coupe de France.

2.4 Les procédures de départ

2 types de départs sont possible en fonction de la compétition

- Championnat de France et épreuves WIC : départs séparés Hommes et Femmes.
- Autres épreuves : départ commun Hommes et Femmes toutes catégories.

2.5 Les classements de la Coupe de France Marathon Roller

Seule la **course principale** de la manifestation fera l'objet d'un classement officiel Coupe de France avec attribution de points. Les courses d'encadrement ne feront pas l'objet d'un classement général sur la saison.

2.5.1 Principe d'attribution des points sur chaque étape

Les résultats de l'étape seront publiés sous forme d'un résultat toutes catégories Femmes-Hommes et par catégorie. L'attribution des points de l'étape pour les classements individuels Hommes et Femmes seront séparés et distincts.

Le classement Scratch sera utilisé pour les primes d'étape affectées respectivement et séparément aux femmes et aux hommes.

Seule la course comportant (entre autres) la catégorie Senior sera prise en compte pour l'attribution des primes d'étape.

La recommandation de la CTS Patinage de Vitesse est d'organiser un marathon Femmes et un marathon Hommes avec toutes les catégories autorisées selon la distance. Ce format est obligatoire pour les championnats de France Marathon. Il n'y a pas d'attribution de primes sur cette étape mais uniquement une attribution de points (sauf classement par équipes).

2.5.2 Récompenses d'étape

Les trois premiers sur chaque catégorie autorisée sur l'épreuve (en fonction du nombre de km) seront récompensés (podium) à toutes les étapes.

Les primes d'étapes sont décrites dans le règlement financier de la FFRS.

Les organisateurs des épreuves sont libres de remettre d'autres récompenses à l'issue des courses d'encadrement (loisirs et enfants).

2.5.3 Attribution des points d'étape

Pour la saison, l'attribution de points à chaque étape est la même quel que soit le nombre des concurrents selon le tableau ci-dessous :

Place	Nombre de points	Place	Nombre de points	Place	Nombre de points	Place	Nombre de points
1	130	41	71	81	31	121	2
2	120	42	70	82	30	122	2
3	115	43	69	83	29	123	2
4	111	44	68	84	28	124	2
5	108	45	67	85	27	125	2
6	106	46	66	86	26	126	2
7	105	47	65	87	25	127	2
8	104	48	64	88	24	128	2
9	103	49	63	89	23	129	2
10	102	50	62	90	22	130	2
11	101	51	61	91	21	131	2
12	100	52	60	92	20	132	2
13	99	53	59	93	19	133	2
14	98	54	58	94	18	134	2
15	97	55	57	95	17	135	2
16	96	56	56	96	16	136	2
17	95	57	55	97	15	137	2
18	94	58	54	98	14	138	2
19	93	59	53	99	13	139	2
20	92	60	52	100	12	140	2
21	91	61	51	101	11	141	2
22	90	62	50	102	10	142	2
23	89	63	49	103	9	143	2
24	88	64	48	104	8	144	2
25	87	65	47	105	7	145	2
26	86	66	46	106	6	146	2
27	85	67	45	107	5	147	2

28	84	68	44	108	4	148	2
29	83	69	43	109	3	149	2
30	82	70	42	110	2	150	2
31	81	71	41	111	2	151	2
32	80	72	40	112	2	152	2
33	79	73	39	113	2	153	2
34	78	74	38	114	2	154	2
35	77	75	37	115	2	155	2
36	76	76	36	116	2	156	2
37	75	77	35	117	2	157	2
38	74	78	34	118	2	...	...
39	73	79	33	119	2	Abandon	1
40	72	80	32	120	2	Non partant	0

2.5.4 Le classement général individuel par catégorie de la CFMR

Il est effectué pour les catégories suivantes, classements hommes et femmes séparés des catégories Junior à Vétéran 4. Il est calculé par un cumul des points obtenus au classement scratch de chaque étape de la CFMR selon le principe de calcul suivant : si le nombre d'étapes du circuit est « N », seuls les « N-1 » meilleurs résultats seront comptabilisés dans le classement général individuel. Une absence de participation est considérée comme le plus mauvais résultat (pas de points marqués).

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière étape, c'est le meilleur résultat sur cette dernière étape de la saison qui prime, ou à défaut la plus récente à laquelle a participé au moins l'un des deux coureurs.

Le barème des points individuels attribués à chaque étape.

2.5.5 Le classement général scratch de la CFMR

Les points d'une épreuve ne seront comptabilisés pour le classement général Scratch de la saison que si toutes les catégories d'un même sexe prennent un départ commun (à partir de junior). Si un marathon vétéran est organisé séparément, les points seront attribués pour chaque épreuve et comptabilisés pour le classement général de la catégorie mais pas pour le classement général scratch.

Le classement général scratch toute catégorie de la saison est calculé par un cumul des points obtenus au classement scratch de chaque étape de la CFMR répondant aux principes ci-dessus, selon le principe de calcul suivant : si le nombre d'étapes du circuit est « N », seuls les « $N-1$ » meilleurs résultats seront comptabilisés dans le classement général scratch. Une absence de participation est considérée comme le plus mauvais résultat (pas de points marqués).

2.5.6 Le classement général par équipes

Les équipes bénéficient à chaque étape du cumul des points individuels des 3 premiers patineurs de l'équipe du classement scratch des épreuves répondant aux critères sauf le championnat de France marathon.

2.5.7 Podiums et primes du classement général Marathon

Les podiums du classement général de la Coupe de France Marathon Roller auront lieu dans la mesure du possible lors de la 1ère manche de la saison suivante.

Les primes de classement général SCRATCH (individuel et par équipe) sont décrites dans le règlement financier de la FFRS.

3 Championnat de France Marathon

3.1 Programme

Cette course sera prise en compte dans le classement de la Coupe de France Marathon sauf pour le classement par équipes. L'ensemble des règles de la CFMR s'appliquent.

Le programme du championnat de France est le suivant :

- Un marathon femmes (limite 2h)
- Un marathon Homme (limite 2h)

Des courses d'encadrement peuvent être éventuellement ajoutées au programme après validation par la CTS Patinage de vitesse.

3.2 Règles de participation

Tous les licenciés Compétition de la FFRS peuvent participer aux championnats de France des catégories Jeunes à Vétérans 4 (la distance étant inférieure à 45 km).

Les ressortissants étrangers licenciés Compétition dans un club affilié à la FFRS participent de droit aux championnats nationaux, sans pouvoir toutefois figurer au classement officiel de la compétition. Le classement complet avec tous les participants sera également disponible. Un compétiteur binational peut figurer sur le classement officiel d'un championnat de France jusqu'à sa majorité. Par la suite, il doit choisir le pays pour lequel il souhaite concourir.

Les ressortissants étrangers **non licenciés dans un club affilié à la FFRS** peuvent participer aux championnats nationaux, sans pouvoir toutefois figurer au classement officiel de la compétition. Ils devront valider une licence journalière internationale sur Rolskanet avant de pouvoir s'engager. (Contacter le service compétitions de la FFRS competitions@ffroller-skateboard.com pour connaître la procédure d'engagement.).

Les licences loisirs ou les non licenciés ne peuvent pas participer aux championnats de France

3.3 Inscriptions

Les inscriptions pour le Championnat de France Marathon seront faites directement par ROLSKANET par les responsables de club ou par les patineurs. Le règlement se fera via ROLSKANET, selon la procédure définie pour tous les championnats de France. Aucune inscription non finalisée avant la clôture des inscriptions ne sera acceptée.

Les participants aux courses d'encadrement s'inscriront soit directement auprès de l'organisateur soit sur Rolskanet selon le choix de l'organisateur, comme pour les autres étapes de la CFMR.

3.4 Récompenses

Les 3 premier(e)s de chaque catégorie de jeunes à Vétérans 4 seront récompensés par des médailles or, argent et bronze.

Le champion de France recevra un maillot tricolore.

ANNEXES TITRE II

Location de transpondeurs

Les participants ont la possibilité de louer des transpondeurs fournis par la CTS Patinage de Vitesse (ou à une ligue en possédant si le nombre de transpondeurs fournis par la CTS Patinage de vitesse n'est pas suffisant). L'organisateur doit communiquer à la CTS Patinage de Vitesse un estimatif de transpondeurs à louer deux mois avant l'événement. L'organisateur doit anticiper l'acheminement des transpondeurs sur son lieu de compétition ainsi que le retour vers l'instance qui en est propriétaire.

L'organisateur indiquera, dans un délai maximum d'une semaine qui suit l'événement, le nombre de transpondeurs loués à la CC-FFRS ou ligue. La CTS Patinage de vitesse émettra la facture de règlement à l'organisateur.

Le prix de la location par patineur est défini dans le règlement financier de la FFRS. Une caution doit être demandée et gérée par l'organisateur. Tout transpondeur non restitué à la CTS Patinage de vitesse sera facturé (voir règlement financier CTS Patinage de Vitesse).

Lexique des catégories

Lexique des catégories à utiliser dans le cadre de la Coupe de France Marathon Roller.

Abréviation	Signification
SMF	SUPER MINI FILLE
SMG	SUPER MINI GARCON
MPF	MINI POUSSIN FILLE
MPG	MINI POUSSIN GARCON
POF	POUSSIN FILLE
POG	POUSSIN GARCON
BEF	BENJAMINE FILLE
BEG	BENJAMIN GARCON
CAG	CADET GARCON
CAF	CADETTE FILLE
JEF	JEUNE FEMME
JEH	JEUNE HOMME
JUF	JUNIOR FEMME
JUH	JUNIOR HOMME
SEF	SENIOR FEMME
SEH	SENIOR HOMME
V1F/H	VETERAN 1 FEMME/HOMME
V2F/H	VETERAN 2 FEMME/HOMME
V3F/H	VETERAN 3 FEMME/HOMME
V4F/H	VETERAN 4/HOMME

Étapes de la coupe de France Marathon Roller 2025-2026

Les étapes de la coupe de France Marathon Roller (mise à jour du 22/07/2025)

Étape	Nom	Lieu	Distance approximative	Date	Organisateur
1	Marathon Roller de Quintin	Quintin (22)	42	7 septembre 2025	Quintin Roller Club
2	Marathon des grands crus	Dijon (21)	23	12 octobre 2025	AM sports
3	France Marathon	Launac (31)	42	25 Mai 2026	CTS patinage de Vitesse
4	Rennes sur Roulettes	Rennes (35)	42	31 Mai 2026	Cercle Paul Bert
5	Lugdunum Roller	Lyon (69)	42	7 juin 2026	Lyon Roller

Résultats d'une épreuve de la CFMR

Les résultats des épreuves qui ont lieu sur une épreuve de la Coupe de France marathon roller doivent être transmis à la commission course via le mail dédié (contact.course@ffroller-skateboard.com) sous 7 jours.

Le format à utiliser est tel que présenté ci-dessous, sous Excel pour faciliter le travail de concaténation et accélérer les contrôles et la publication des résultats.

Position	Nom	Prénom	Catégorie	Licence FFRS	Année de naissance	Sexe	Club	Equipe CFMR	Temps Total	Nombre de tours

Les organisateurs d'une épreuve de la Coupe de France ont l'obligation de publier de façon dématérialisée les résultats à l'issue de l'épreuve. Ceci afin de permettre aux coureurs de porter éventuellement réclamation conformément au règlement en vigueur ou de mentionner une anomalie au niveau du classement (catégorie, genre, orthographe des noms...)

La commission Patinage de Vitesse ajoutera également les résultats une fois validés sur Sportity.

TITRE III : ROLLER INDOOR ET CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COMPÉTITIONS INDOOR

Le présent chapitre ne comprend que les règles spécifiques à l'Indoor.

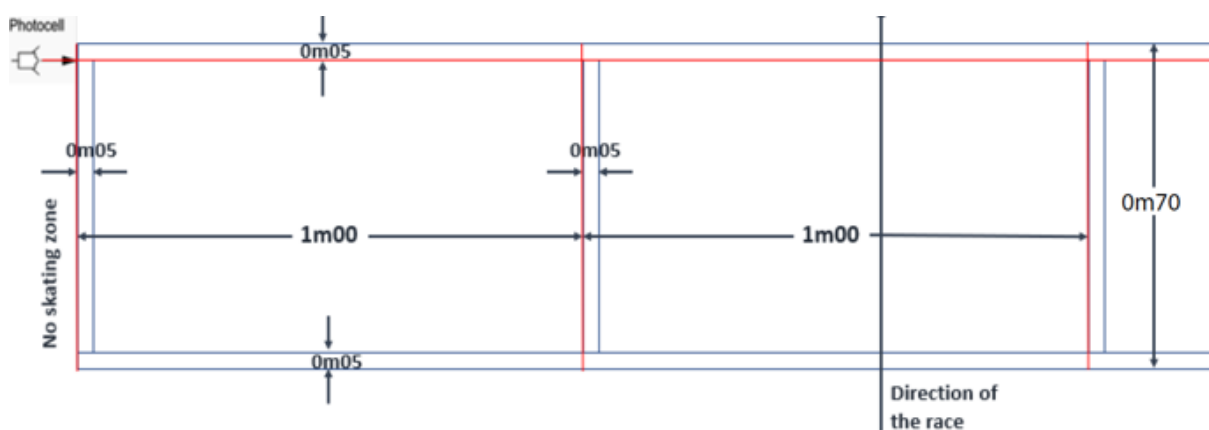
1.1 BALISAGE PISTE

Il fait toujours référence au plan du parcours indoor décrit dans le point ci- dessous du présent règlement en veillant au marquage au sol des lignes de départ, d'arrivée et aux emplacements des plots définis sur ce plan.

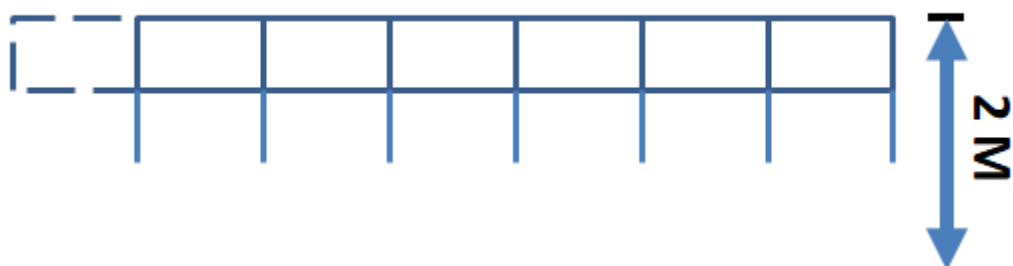
La piste sera délimitée par 4 plots disposés selon le plan type (Annexe plan parcours indoor). Partant d'une aire d'évolution de forme rectangulaire d'un minimum hors tout de 20x40 mètres, ces plots délimitent la corde du parcours pour constituer un parallélogramme, inclus dans cette aire, d'une largeur comprise entre 8 et 11 mètres et d'une longueur entre plots des lignes droites de 26 à 28 mètres. Les proportions entre longueur et largeur doivent être respectées comme indiqué sur le plan du parcours type.

1.2 LIGNE DE DÉPART

Le marquage au sol de la ligne de départ sera complété par la matérialisation de 6 couloirs de 1 mètre de largeur, sur 0,70 mètre de profondeur (lignes de 5 cm comprises) définissant la position de départ des compétiteurs, une septième case intérieure au circuit sera rajoutée. Les lignes latérales seront prolongées sur deux (2) mètres de profondeur pour les départs des courses de fond.



DEPART

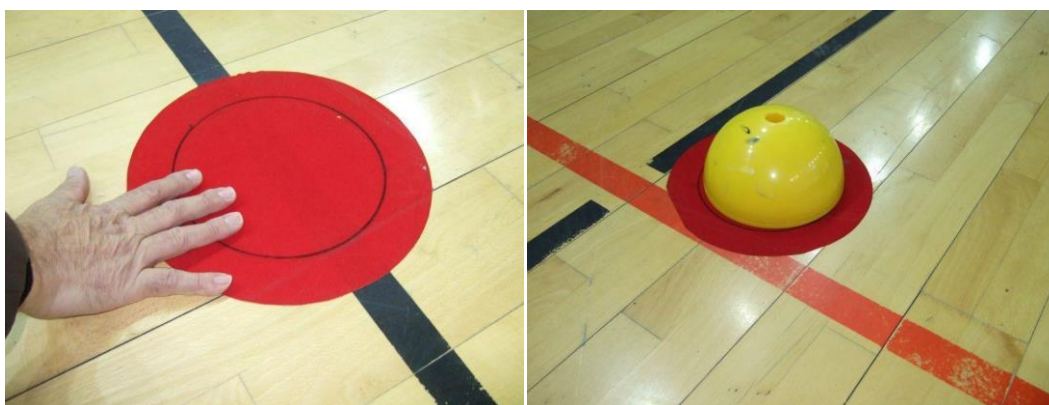


1.3 PLOTS DE BALISAGE

Les plots de couleur jaune (de préférence), seront de forme $\frac{1}{2}$ sphérique d'un diamètre de 20 cm et d'un poids de 1 kg (plot à lester type ou équivalent référence CASAL F354-97 ou équivalent). Le plan de pose du plot sera recouvert du même adhésif spécial velours que les disques de tolérance.



Chaque plot sera posé sur un disque adhésif spécial velours, de couleur rouge (de préférence), de faible épaisseur collée au sol sur l'axe de positionnement du plot. En cas de non-disponibilité de plot de couleur jaune, l'organisateur veillera à placer un disque adhésif de couleur contrastée (ex : plots rouges, disque adhésif jaune). Ce disque d'un diamètre de 30 cm, aura une couronne de 5 cm matérialisée en sa périphérie permettant le centrage du plot.



Caractéristiques : Adhésif spécial velours rouge type VENILIA vendu en magasins de bricolage ou sur internet (Exemple Feutrine 100% viscosse, haut de gamme, épaisseur environ 1 mm, 145 g/m², support adhésif acrylique de grande tenue. Disques à découper dans le métrage.

1.4 MISE EN PLACE DES COUREURS SUR LA LIGNE

- L'appel sur la ligne se fait en fonction de l'ordre de la feuille d'inscription.
- Le placement est laissé à l'initiative du coureur dans le couloir de son choix.
- 6 patineurs maximum en vitesse ; 7 autorisés en finale ou finales de classement si deux patineurs ne peuvent être départagés à la dernière place de la série (égalité de classement sur l'ensemble des séries). Ils seront placés sur la première ligne. Au-delà de deux patineurs ex aequo, des barrages de classement seront effectués.

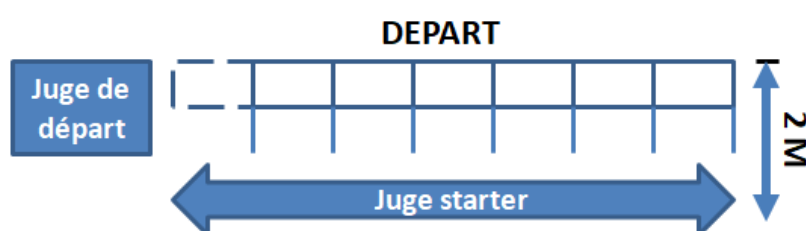
- 12 patineurs en fond ; un 13ème sera accepté dans les mêmes conditions qu'en vitesse fi).(deux patineurs ayant le même classement en dernière position de la série lors des finales, au-delà de deux patineurs ex aequo des barrages seront effectués)
- Si 13 partants, il y aura dans ce cas 7 patineurs sur la première ligne en décalant sur le côté interne.

1.5 PROTOCOLE DE DÉPART

Les 2 juges de virages côté départ effectuent ensemble les départs.

Le juge de départ place les patineurs et est le témoin des cartons jaunes.

Le juge starter se place derrière les coureurs et donne le départ (pistolet ou sifflet).



Le juge de départ indoor doit donner uniquement des consignes de course. Il doit s'adresser de manière générale, ne jamais viser personne.

- Le départ des courses de Fond se fait en deux temps : *“attention”* (le patineur se met en position et doit rester immobile) puis sifflet ou pistolet du juge starter
- Le départ en vitesse se fait en 3 temps de la même façon qu'en extérieur :
 - Lorsque tous les patineurs ont été appelés, le juge starter leur donne l'autorisation de prendre leur place sur la ligne de départ en disant : *« EN PLACE »*. Les patineurs ont jusqu'à cinq (5) secondes pour prendre leur place.
 - Station debout
 - Le premier patin doit rester dans le rectangle, sans toucher aucune ligne, avant, latérale ou arrière. Le deuxième patin peut être en dehors ou dans le rectangle. Il ne doit pas toucher les lignes latérales.
 - A la commande *« PRÊT »*, le patineur prend sa position définitive de départ, puis doit rester immobile.
 - Puis le juge starter, à sa convenance, donne le signal de départ (coup de sifflet/ pistolet).
 - Si un patineur a un problème après le premier signal *« Prêt »* il peut signaler son problème au juge starter en levant une main. Cette possibilité est autorisée une seule fois pour chaque patineur. Dans ce cas, le starter arrête la procédure de départ et demande à tous les patineurs de quitter la zone de départ, puis il reprend la procédure de départ.

1.6 RÈGLE DES FAUX DÉPARTS

Les fautes pour faux départ sont cumulables d'une manche à l'autre ou d'une série qualificative à une autre d'une même épreuve. Les règles sont identiques pour la vitesse et le fond.

Carton Jaune présenté à :

Tout compétiteur qui n'aura pas respecté le protocole de départ

Carton Rouge présenté à :

Tout compétiteur qui cumulera 2 cartons jaunes.

Un compétiteur recevant un carton rouge sera classé dernier du tour où il reçoit le carton rouge. Il est notifié d'un hors course. (HC)

L'utilisation des cartons (rouge, jaune) est exclusivement réservée au protocole de départ.

1.7 CAS DE CHUTE AU DÉPART

Au départ, dans la zone comprise entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée, en cas de chute causée par contact entre coureurs, la course est arrêtée et un nouveau départ est donné.

Sur ordre du juge starter ou du JA le départ peut être répété lorsque :

- Il y a une obstruction involontaire entre deux ou plusieurs patineurs provoquant une chute
- Une faute se produit (séries, demi-finales et la finale) pouvant influencer le résultat de la course selon l'avis du juge starter ou du juge arbitre.

1.8 RÈGLE DES DOUBLES

Les doublés sont sortis lorsqu'ils sont sur le point d'être dépassés par le peloton le plus important et non par un échappé.

Toutefois le juge arbitre peut décider, s'il en juge l'utilité, de sortir des patineurs en fonction de la tête de course pour le bon déroulement de celle-ci (dangerosité pour les patineurs ou perturbation du classement de la tête de course).

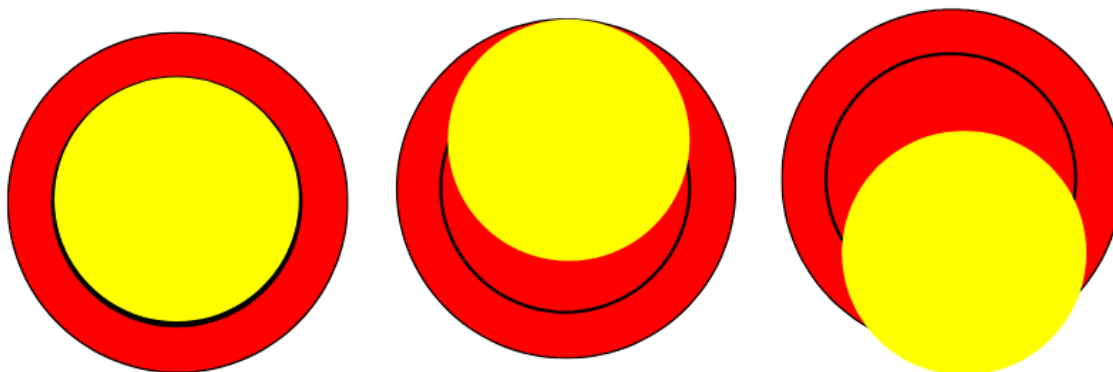
En tout état de cause, il est recommandé de ne pas laisser moins de 5 patineurs (afin de compléter un podium).

1.9 FAUTES SUR PASSAGE DES PLOTS

- Tout coureur faisant sortir même partiellement un plot du disque rouge (selon schéma) sera aussitôt mis Hors Course (HC). Il devra quitter immédiatement le circuit avec classement à la dernière place de la série la plus nombreuse.
- Le patineur qui sort le plot suite à une chute provoquée par un autre patineur ne sera pas mis hors Course. Le patineur qui passe à l'intérieur du plot pour éviter un patineur au sol ne sera pas mis hors course selon l'appréciation du juge.
- Tout patineur mis HC pour faute sur plot et qui refuse de sortir au bout de trois appels, sera exclu de l'épreuve concernée (Vitesse ou fond).
- Attention, la remise en place des plots au centre du disque est laissée, suivant les circonstances de course, à l'initiative et la diligence des juges.
- Tout patineur touchant un plot préalablement sorti partiellement ou en totalité du disque de tolérance et non positionné à l'intérieur du disque, ne sera pas sanctionné.
- Lorsque le plot est totalement sorti du disque de tolérance et n'a pu être remis en place, c'est le disque de tolérance qui sert de référence. Tout coureur roulant côté intérieur du parcours (en dehors du disque de référence) sera mis Hors Course.
- Un patineur qui saute le plot sera mis H.C.

Disque de référence = cercle noir sur feutrine rouge

Disque de tolérance = feutrine rouge



<i>Position initiale</i>		<i>Tolérance</i> <i>Déplacement du plot</i> <i>à l'intérieur du disque</i> <i>de tolérance</i>		<i>Mise HORS COURSE</i> <i>Déplacement du plot à</i> <i>l'extérieur du disque de</i> <i>tolérance</i>
---------------------------------	--	---	--	--



1.10 INTERRUPTION ET REPRISE DE COURSE

En cas d'interruption de course pour cause de sécurité (chute nécessitant les secours ou mettant en danger les patineurs et les secouristes, sol glissant ou autres raisons validées par le juge arbitre...), les conditions de reprises seront les suivantes :

- Course de vitesse : reprise depuis le début dans les conditions de départs initiales.
- Course de fond :
 - Première moitié de course et dans un délai de moins de 15 minutes : reprise de la course avec les patineurs présents (à l'exception des patineurs mis hors course, exclus ou doublés) et avec le nombre de tours restants éventuellement majorés de 1 à 2 tours selon la décision du juge arbitre. Les patineurs seront positionnés selon la liste de départ en recréant si possible l'avantage d'un groupe de tête ou d'une échappée.
 - Deuxième partie de course ou plus de 15 minutes, la course sera redémarrée selon les conditions de départ initiales (à l'exception des patineurs mis hors course ou exclus)

1.11 AUTRES FAUTES ET SANCTIONS

- HC : Hors course, le patineur doit quitter immédiatement le circuit avec classement à la dernière place de la série la plus nombreuse (séries ou finales).
- EXC : Exclu sur décision du juge arbitre, en cas d'action anti-sportive grave (agression verbale, violence, faute dangereuse...). Dans ce cas nommé à la dernière place du général de la compétition sans classement ni point.
- DSQ n'existe pas en indoor
- DC : Déclassement. Changement de place par rapport à l'arrivée sur décision du juge arbitre.
- Av : Avertissement.
- Lorsqu'un patineur reçoit un troisième avertissement lors de sa finale de classement, il est classé dernier de la finale de classement disputée.
- Lorsqu'un patineur reçoit un troisième avertissement lors d'une manche, il ne participe pas aux finales. Dans ce cas, il est classé à la dernière place du général avec 6 pts.

1.12 RÉCLAMATION

- Aucune personne n'est admise à l'intérieur du circuit en dehors des personnes autorisées par leur fonction. (CTS, juges, organisation, référent course, service de secours) ;
- Toute réclamation doit être faite conformément au règlement sportif course ;
- Les réclamations (texte, licence et chèque) obligatoirement instruites par un responsable licencié ou son suppléant préalablement désigné sur la feuille d'engagement du club, seront déposées au secrétariat du jury, installé de préférence en dehors du circuit.

1.13 SÉCURITÉ

La sécurisation du parcours doit être assurée à l'aide de tapis (ou autre) protégeant les patineurs de tout obstacle dangereux en cas de chute.

Il est à noter que ce championnat étant le plus souvent réalisé sur un parquet, les crèmes appliquées sur le corps ne sont pas admises car elles rendent le parcours glissant provoquant des chutes. Un patineur ayant enfreint cette règle se verra refuser le départ.

2 CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR

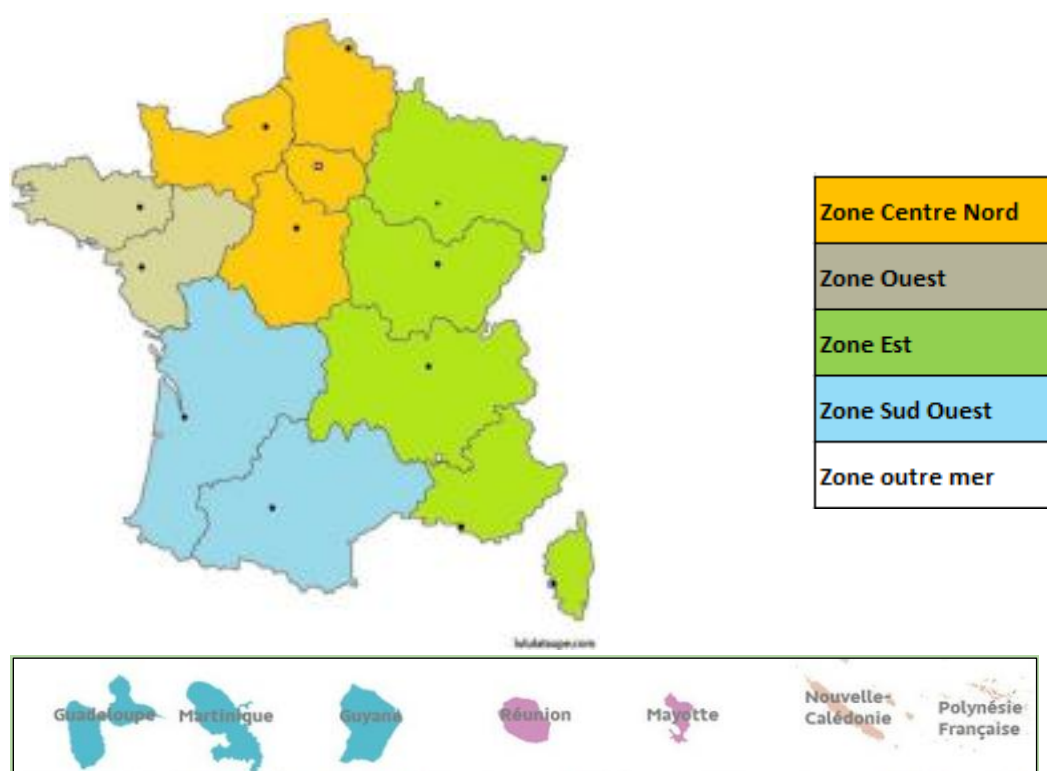
Il est réservé aux licenciés individuels FFRS ou provenant d'un club affilié FFRS, filles et garçons, des catégories Poussins (PO), Benjamins (BE), Cadets (CA), Jeunes (JE) et Absolus (Absolus F = Juniors F (JUF) +SEF / Absolus H = Juniors H (JUH+SEH). Le titre de Champion de France et les places sur le podium ne peuvent être obtenus que par les ressortissants de nationalité française.

Cette compétition consiste en deux épreuves qualificatives et une finale nationale.

Les épreuves qualificatives devront être disputées dans différentes zones du territoire au plus tard trois semaines avant la finale. Les frais d'engagement sont définis dans le règlement financier et seront réglés lors des inscriptions sur Rolskanet.

2.1 DÉFINITION DES ZONES GÉOGRAPHIQUES de QUALIFICATION

2.1.1 Découpage



Le territoire est découpé en 5 zones de qualification selon le plan ci-dessus. Après concertation, les Commissions Course des Ligues de chaque zone déterminent le lieu des compétitions qualificatives de leur secteur. Chaque compétition, quelle que soit l'entité organisatrice, (club, CCL ou autre) se déroule sous l'autorité (engagements, courses, résultats, etc..) du CCL du lieu de la manifestation.

2.1.2 Détermination des quotas par zones de qualification

Pour déterminer les 36 qualifiés par catégorie issus des classements généraux fond et vitesse des zones.

Le principe de répartition des qualifiés sur les 5 zones est le suivant :

- 1 par zone soit 5 au total,
- Au prorata des patineurs ayant participé aux deux qualifications dans chaque zone.

Critères de participation :

- Les licenciés des clubs devront concourir dans la zone du siège de leur club.
- Les licenciés à titre individuel résidant en métropole devront participer aux compétitions qualificatives de la zone de la ligue de leur domicile.
- Les licenciés à titre individuel résidant à l'étranger devront participer aux compétitions qualificatives de zone dans la ligue de métropole de leur choix, cette ligue devant obligatoirement être suffisamment représentative au niveau de la discipline course (organisation de championnats régionaux). Le choix de cette ligue, qui restera la même pour toutes les compétitions de la saison, sera communiqué à la Commission Course de la FFRS dès la première compétition qualificative.

Cas particulier :

Un patineur qui ne peut pas participer aux qualifications dans la zone dont dépend son club pour des raisons professionnelles, d'études, ou autre, doit informer la commission course de sa ligue d'origine en copie à la commission course de la FFRS pour décision, au plus tôt et, dans tous les cas, avant la clôture des engagements de la première interzone de sa ligue d'origine et de la zone d'accueil.

La décision, quelle qu'elle soit, sera notifiée au patineur demandeur ainsi qu'à la CC de sa ligue d'origine et aux responsables des 2 zones concernées.

Le patineur sera pris en compte dans les participants et les quotas de sa zone d'origine. La liste des qualifiés/qualifiables devra en tenir compte après concertation entre les CCL de la zone d'origine. **Le patineur ne sera pas pris en compte dans les participants pour le calcul des quotas de la zone d'accueil.**

À l'issue des deux épreuves de qualification, chaque responsable de zone établira le classement général définitif, par catégorie. Ce classement général sera issu du cumul des points acquis aux quatre classements finaux (fond et vitesse) En cas d'égalité de points de concurrents, ce sont les points de la dernière épreuve qui départagent les ex-æquo. A égalité de points, un patineur ayant participé aux deux manches qualificatives sera classé devant un patineur n'en ayant fait qu'une.

2.1.3 Qualifications critères, procédure, envoi des résultats

2.1.3.1 Envoi des résultats de la compétition qualificative

Les résultats complets Vitesse et Fond des épreuves qualificatives de zone devront être envoyés par mail à contact.course@ffroller-skateboard.com, au plus tard dans les 3 jours après le déroulement de la compétition.

Chaque responsable de zone établit une liste de qualifiables à l'issue des deux épreuves qualificatives en concertation avec l'ensemble des CCL de la zone. La liste de qualifiables doit dépendre des résultats sportifs et

non du nombre de qualifiés espérés. Cette liste devra donc être envoyée avant la publication des quotas par zone.

En fonction du taux de participation, le quota attribué par zone et catégorie sera déterminé et transmis au responsable de chaque zone pour diffusion. Un patineur ne peut être qualifié que si son nom apparaît dans la liste des qualifiables établie par le responsable de zone. En cas d'absence, un repêchage pourra avoir lieu parmi les autres patineurs.

La confirmation de qualification des patineurs n'ayant pas de CCL dans leur ligue, ou celle des licenciés individuels reste du ressort du responsable de zone.

Règles de repêchage pour atteindre le quota de qualifiés :

Si 1 ou plusieurs patineurs qualifiés dans sa zone déclinent leur participation au France Indoor, ils pourront être remplacés, sur décision des responsables de zone. Dans le délai imparti, le responsable de chaque zone réajuste si nécessaire les listes de qualifiés ; puis il transmettra ces modifications en temps réel à contact.course@ffroller-skateboard.com.

La transmission en temps réel permettra aux clubs de procéder à leurs engagements aux championnats dès la modification des qualifiés de la zone.

(1) Qualifiables : Patineurs remplissant les conditions préalables pour postuler à la liste des qualifiés sur décision des responsables de zone.

(2) Qualifiés : Patineurs sélectionnés au Championnat de France Indoor

2.1.3.2 Cas particulier

Avant la clôture des engagements, en cas de désistement (blessure, maladie), un patineur engagé pourra éventuellement être remplacé par un patineur de sa zone ayant participé au minimum à une des épreuves qualificatives., sous réserve de justification par un certificat médical transmis à contact.course@ffroller-skateboard.com.

Si la zone ne peut proposer un remplacement, le quota pourra être transféré sur une autre zone pour compléter la composition de la finale.

2.1.3.3 Les engagements

L'établissement d'une liste des qualifiés par zone n'exonère pas les clubs de la procédure engagement par le biais du système d'enregistrement des compétitions.

Les engagements seront à faire par les clubs selon les règles du système d'enregistrement des compétitions sur Rolskanet Sportif.

- Engagements par les clubs jusqu'à moins 10 jours avant le championnat
- Validation par les CCL jusqu'à moins 8 jours avant le championnat

Le règlement des engagements se fera par prélèvement automatique via Rolskanet ou par paiement CB en cas d'engagement individuel. Les factures seront émises automatiquement. Toute absence injustifiée d'un patineur engagé ne donnera pas lieu à remboursement des frais d'engagement considérée comme due dès l'engagement effectué.

2.1.3.4 Synthèse de la procédure de qualification

- Chaque zone envoie les résultats (rang en vitesse et fond ainsi que calcul des points) par mail à contact.course@ffroller-skateboard.com au plus tard dans les 3 jours après le déroulement de la compétition.
- A l'issue des qualifications, le responsable de zone, en concertation avec les responsables des CCL, établit la liste des « *Patineurs Qualifiables* » à la finale. Cette liste est envoyée à contact.course@ffroller-skateboard.com dans les 4 jours après la dernière compétition.
- Les quotas de chaque zone par catégorie seront transmis dans les 3 jours qui suivent l'envoi des derniers résultats ainsi que la liste à jour des qualifiés et le processus de présélection dans Rolskanet et d'engagement par les clubs commencera.
- Si des places ne sont pas attribuées dans une catégorie dans une zone après repêchage, ces places seront attribuées aux autres zones, en priorité aux zones ayant le ratio de qualifiés le plus faible.

2.2 COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES DE ZONE

2.2.1 FOND

2.2.1.1 Principe

Le déroulement des phases qualificatives dépend du nombre de patineurs inscrits dans chaque catégorie : Si 12 partants ou moins, les courses de fond se dérouleront avec trois manches directes (sans constitution de séries).

Si plus de 12 partants dans une catégorie, les courses de fond se dérouleront avec constitution de séries en 2 manches, 1 finale et des finales de classement idéalement à 12.

Tous les patineurs feront le même nombre de courses.

2.2.1.2 Déroulement des phases qualificatives : catégories de 12 patineurs ou moins

Trois manches directes avec un classement général par addition des points acquis sur les 3 courses. Le placement sur la ligne de départ sera uniquement du fait du hasard sur trois manches.

Manche 1 :

Benjamins	Cadets	Poussins	Jeunes	Absolus
10 tours	12 tours	6 tours	15 tours	15 tours

Manche 2 :

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
8 tours	12 tours	15 tours	18 tours	18 tours

Manche 3 :

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
10 tours	15 tours	20 tours	20 tours	20 tours

Classement final fond et attribution des points :

Le classement final des épreuves de fond est établi en faisant la somme des points acquis sur les trois manches.

Les points sont ensuite attribués à chaque patineur selon les règles ci-dessous :

Place 1 = Nombre de partants +15 points

Place 2 = Nombre de partants +10 points

Place 3 = Nombre de partants + 6 points

Place 4 = Nombre de partants + 3 points

Place 5 = Nombre de partants + 1 point

Place 6 = Nombre de partants + 0 point

Place 7 = Nombre de partants - 1 point

Place 8 = Nombre de partants - 2 points

etc

Avant dernier 7 points

Dernier 6 points

2.2.1.3 Déroulement des phases qualificatives : Catégories de plus de 12 patineurs

La constitution des séries sera uniquement du fait du hasard.

Le nombre de coureurs idéalement de 12 par série pourra être judicieusement ajusté selon les effectifs. Le placement sur la ligne de départ sera uniquement du fait du hasard sur les deux manches.

Les points acquis (=position) sur chaque phase qualificative par chaque coureur sont totalisés.

Manche 1 :

Benjamins	Cadets	Poussins	Jeunes	Absolus
10 tours	12 tours	6 tours	15 tours	15 tours

Manche 2 :

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
8 tours	12 tours	15 tours	18 tours	18 tours

Déroulement des finales de classement (cas de plus de 12 patineurs)

A l'issue des deux manches de fond, Les coureurs sont classés en ordre croissant de points.

Les 12 premiers participent à la finale A, les suivants participent aux finales de classement. En cas d'égalité de points, la place de la dernière manche, puis de la précédente.

Ensuite, en cas d'égalité après l'application de la règle des ex-æquo, la procédure suivante s'appliquera :

1. Si ex æquo simple (2 coureurs uniquement) : la finale se déroulera à 13
2. Si ex æquo multiples (+ de 2 coureurs à égalité) : une manche de 6 tours supplémentaire peut être disputée entre les coureurs concernés pour les départager.

Distances finales fond

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
10 tours	15 tours	20 tours	20 tours	20 tours

Pour chaque finale, le placement sur la ligne se fait en fonction du classement à l'issue des phases qualificatives. Le choix de la place sur la ligne est laissé au choix du patineur.

Classement final fond et attribution des points :

S'il y a plus de 12 patineurs, le classement final est établi dans l'ordre des finales (de la grande finale à la dernière des finales de classement) et dans l'ordre des résultats de chaque course.

Les points sont ensuite attribués à chaque patineur selon les règles ci-dessous :

Place 1 = Nombre de partants +15 points

Place 2 = Nombre de partants +10 points

Place 3 = Nombre de partants + 6 points

Place 4 = Nombre de partants + 3 points

Place 5 = Nombre de partants + 1 point

Place 6 = Nombre de partants + 0 point

Place 7 = Nombre de partants - 1 point

Place 8 = Nombre de partants - 2 points

etc

Avant dernier 7 points

Dernier 6 points

2.2.2 VITESSE

2.2.2.1 Principe

Les courses de vitesse se dérouleront avec :

- 3 manches qualificatives
- 1 finale et des finales de classement.

Les finales se dérouleront à 6 ou éventuellement 7 en cas de simple égalité

Les effectifs des finales de classement pourront être adaptés sans dépasser 7 concurrents.

Tous les patineurs d'une même catégorie feront le même nombre de courses.

2.2.2.2 Déroulement des phases qualificatives de vitesse

La constitution des séries est uniquement du fait du hasard.

Manche 1 : vitesse à 6 : (ou nombre inférieur pour ajustement du nombre)

Manche 2 : vitesse à 6 : (ou nombre inférieur pour ajustement du nombre)

Manche 3 : vitesse à 6 : (ou nombre inférieur pour ajustement du nombre)

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
2 tours	3 tours	4 tours	4 tours	4 tours

Les points acquis (= position) sur chaque manche par chaque coureur sont totalisés.

2.2.2.3 Déroulement des finales « Vitesse »

A l'issue des 3 premières manches, les coureurs sont classés en ordre croissant de points. Les 6 (ou 7) premiers participent à la finale A. Les suivants participent aux finales de classement.

En cas d'égalité de points, la place de la dernière manche, puis de la ou les précédentes départage les ex æquo.

Barrages : en cas d'égalité de plus de 2 patineurs, une manche supplémentaire sur 2 tours départagera les patineurs concernés pour déterminer la finale à laquelle ils participeront.

Distances finales de vitesse :

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
2 tours	3 tours	4 tours	4 tours	4 tours

2.2.2.4 Classement Vitesse et attribution des points

Le classement final est établi dans l'ordre des finales (de la finale A à la dernière des finales de classement) et dans l'ordre des résultats de chaque course.

Les points sont ensuite attribués à chaque patineur selon les règles ci-dessous :

Place 1 = Nombre de partants +15 points

Place 2 = Nombre de partants +10 points

Place 3 = Nombre de partants + 6 points

Place 4 = Nombre de partants + 3 points

Place 5 = Nombre de partants + 1 point

Place 6 = Nombre de partants + 0 point

Place 7 = Nombre de partants - 1 point

Place 8 = Nombre de partants - 2 points

etc.

Avant dernier 7 points

Dernier 6 points

2.2.3 CLASSEMENT GÉNÉRAL de la compétition qualificative

Le classement général de la compétition qualificative est établi en additionnant les points acquis lors des finales de fond avec ceux des finales de la vitesse.

2.2.4 RÉCOMPENSES de la compétition qualificative

Les récompenses, cumul des épreuves ou fond et vitesse séparés sont décidées par le responsable de zone en accord avec l'organisateur.

2.3 FINALE NATIONALE

2.3.1 FOND

2.3.1.1 Principe

Les Courses de fond se dérouleront comme suit :

- 2 manches avec ordre prédéterminé
- 1 finale et des finales de classement

Principe de constitution des séries

- Première manche : serpent in selon ordre prédéfini des zones et classement des patineurs dans ces zones.

- Deuxième manche : serpentín selon les résultats des épreuves de vitesse de la veille.

L'ordre sera défini par un tirage au sort des zones (5) communiqué avant la finale nationale.

2.3.1.2 Déroulement des phases qualificatives

Le nombre de participants par série de fond au maximum de 12 par série et pourra être judicieusement ajusté selon les effectifs.

Les points acquis (=position) sur chaque phase qualificative par chaque coureur sont totalisés.

Manche 1 :

Benjamins	Cadets	Poussins	Jeunes	Absolus
10 tours	12 tours	6 tours	15 tours	15 tours

Manche 2 :

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
8 tours	12 tours	15 tours	18 tours	18 tours

Les points acquis sur chaque manche par chaque coureur sont totalisés.

2.3.1.3 Déroulement des Finales

Les coureurs sont classés en ordre croissant de points. En cas d'égalité de points, la place de la dernière manche départage les ex-æquo.

Les 12 premiers participent à la grande finale. Les autres coureurs participent aux finales de classement. Pour chaque finale, le placement sur la ligne se fait en fonction du classement à l'issue des séries.

En cas d'égalité après l'application de la règle des ex-æquo, la finale se déroule à 13.

Si ex æquo multiples (+ de 2 coureurs à égalité), une manche de 6 tours supplémentaires sera disputée entre les coureurs concernés pour les départager.

Distances finales fond

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
10 tours	15 tours	20 tours	20 tours	20 tours

Pour chaque finale, le placement sur la ligne se fait en fonction du classement à l'issue des séries.

2.3.1.4 Classement du Fond et attribution des points

Le classement final du fond est établi dans l'ordre des finales (de la grande finale à la dernière des finales de classement) et dans l'ordre des résultats de chaque course.

Les points sont ensuite attribués à chaque patineur selon les règles décrites ci-dessous :

Place 1 = Nombre d'engagés au championnat +15 points

Place 2 = Nombre d'engagés au championnat +10 points

Place 3 = Nombre d'engagés au championnat + 6 points

Place 4 = Nombre d'engagés au championnat + 3 points

Place 5 = Nombre d'engagés au championnat + 1 point

Place 6 = Nombre d'engagés au championnat + 0 point

Place 7 = Nombre d'engagés au championnat - 1 point

Place 8 = Nombre d'engagés au championnat - 2 points

Place 9 = Nombre d'engagés au championnat – 3 points

etc.

2.3.2 VITESSE

2.3.2.1 Principe

- Courses de vitesse par phases qualificatives (séries, ¼ et ½ finale) et finales.

2.3.2.2 Distances

Poussins	Benjamins	Cadets	Jeunes	Absolus
2 tours	3 tours	4 tours	4 tours	4 tours

Constitution des séries :

Les 6 séries de 6 patineurs sont constituées en effectuant un serpentín selon le tirage au sort des zones et le classement des patineurs dans ces zones.

Les 4 premiers sont qualifiés en ¼ de finale du tableau AB, les 2 derniers en ½ finales du tableau C. On répartit les 24 patineurs dans 4 ¼ de finales de 6 patineurs (24 en tableau AB et 12 en tableau C) :

Tableau AB ¼ de finale

Les 3 premiers des ¼ de finale sont qualifiés en ½ finale du tableau A et les 3 suivants en ½ finale du tableau B. On répartit les 12 patineurs dans 2 ½ finales de 6 patineurs.

Tableaux A, B et C ½ finales

Les 3 premiers des ½ finales sont qualifiés en grande finale de chaque tableau. On organise la grande finale et les finales de classements à 6 patineurs.

Tableaux A, B et C finales

On organise la grande finale de chaque tableau et les finales de classements à 6 (ou 7) patineurs.

Si l'effectif est inférieur à 36, le nombre de patineurs dans les petites finales pourra être adapté.

2.3.2.3 Classement Vitesse et attribution des points

Le classement final de la vitesse est établi dans l'ordre des finales (de la finale de tableau A à la dernière des finales de classement du tableau C) et dans l'ordre des résultats de chaque course.

Les points sont ensuite attribués à chaque patineur selon les règles décrites pour le fond.

2.3.3 CLASSEMENTS et RÉCOMPENSES du Championnat de France

Trois classements sont établis, Vitesse, Fond et classement général ou Omnium.

Le classement général du Championnat de France est établi par addition des points gagnés lors de finales de Fond et de Vitesse. En cas d'égalité, la place en finale de la dernière épreuve départage les ex -æquo. Un classement absolu et un classement junior seront établis ; Absolus et juniors seront récompensés.

Ce classement général détermine l'attribution des médailles or, argent, bronze aux 3 premiers du classement et du maillot de Champion de France au premier de chaque catégorie.

Le classement Fond et le classement Vitesse détermine l'attribution de médailles.

<i>Vitesse</i>	<i>Médailles Or Argent Bronze</i>
<i>Fond</i>	<i>Médailles Or Argent Bronze</i>
<i>Omnium (Cumul Vitesse + Fond)</i>	<i>Titre de Champion de France Maillot et Médailles Or Argent Bronze</i>

ANNEXES PARTIE III

Programme Compétition qualificative sur 1 jour

PROGRAMME TYPE - Compétition qualificative 1 JOUR			
<i>Mise en place du jury</i>		<i>Mise en place du jury</i>	
FOND - Manche 1		VITESSE - Manche 1	
Poussines / Poussins	6 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	10 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	12 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	15 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	15 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND - Manche 2		VITESSE - Manche 2	
Poussines / Poussins	8 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	12 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	15 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	18 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	18 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND – Manches supplémentaires		VITESSE - Manches supplémentaires	
ACCES FINALES (si ex-aequo)	6 tours	ACCES FINALES (si ex-aequo)	2 tours
FOND - Finale de classement		VITESSE - Finale de classement	
<i>Si nombre de participants > 12</i>			
Poussines / Poussins	10 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	15 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	20 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	20 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	20 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND - Grande Finale		VITESSE - Grande Finale	
<i>Si nombre de participants < 12</i>			
Poussines / Poussins	10 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	15 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	20 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	20 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	20 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
Remise des récompenses FOND et VITESSE			

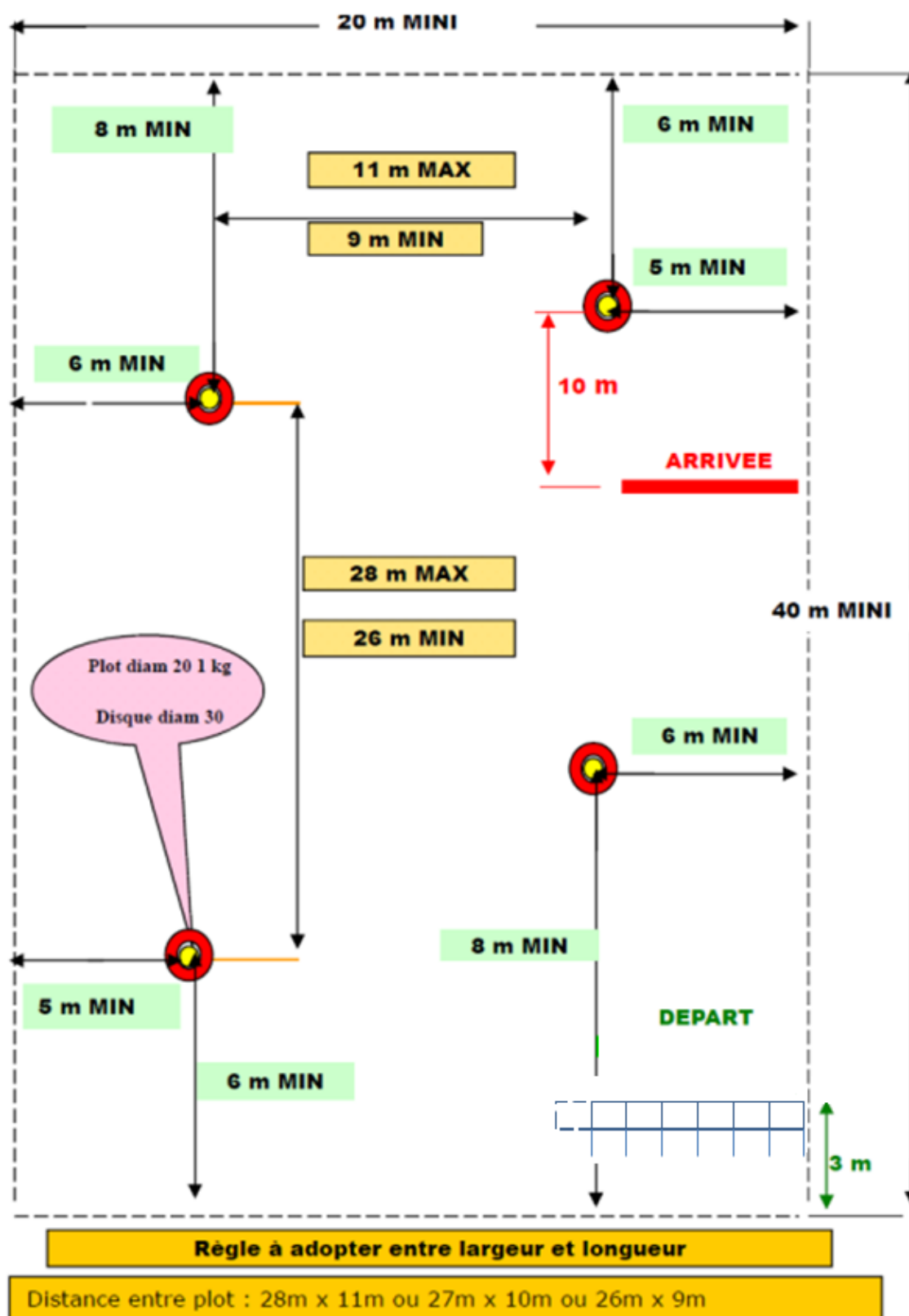
Programme Compétition qualificative sur 2 jours

PROGRAMME TYPE - Compétition qualificative - 2 JOURS			
SAMEDI		DIMANCHE	
<i>Mise en place du jury</i>		<i>Mise en place du jury</i>	
FOND - Manche 1		VITESSE - Manche 1	
Poussines / Poussins	6 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	10 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	12 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	15 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	15 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND - Manche 2		VITESSE - Manche 2	
Poussines / Poussins	8 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	12 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	15 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	18 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	18 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND - Manche 3		VITESSE - Manche 3	
Poussines / Poussins	10 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	15 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	20 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	20 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	20 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND - Manches supplémentaires		VITESSE - Manches supplémentaires	
ACCES FINALES (si ex-aequo)	6 tours	ACCES FINALES (si ex-aequo)	2 tours
FOND - Finale de classement		VITESSE - Finale de classement	
<i>Si nombre de participants > 12</i>			
Poussines / Poussins	10 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	15 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	20 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	20 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	20 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
FOND - Grande Finale		VITESSE - Grande Finale	
<i>Si nombre de participants < 12</i>			
Poussines / Poussins	10 tours	Poussines / Poussins	2 tours
Benjamines / Benjamins	15 tours	Benjamines / Benjamins	3 tours
Cadettes / Cadets	20 tours	Cadettes / Cadets	4 tours
Jeunes Femmes / Hommes	20 tours	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours
Absolus Femmes / Hommes	20 tours	Absolus Femmes / Hommes	4 tours
Remise des récompenses FOND		Remise des récompenses VITESSE	

Programme FINALE du Championnat de France

PROGRAMME Championnat de France					
SAMEDI			DIMANCHE		
10h30	Mise en place du jury		8h00	Mise en place du jury	
11h00	VITESSE - Séries		8h30	FOND - Manche 1	
	Poussines / Poussins	2 tours		Poussines / Poussins	6 tours
	Benjamines / Benjamins	3 tours		Benjamines / Benjamins	10 tours
	Cadettes / Cadets	4 tours		Cadettes / Cadets	12 tours
	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours		Jeunes Femmes / Hommes	15 tours
	Absolus Femmes / Hommes	4 tours		Absolus Femmes / Hommes	15 tours
	Pause			Pause	
	VITESSE - 1 / 4 de finales			FOND - Manche 2	
	Poussines / Poussins	2 tours		Poussines / Poussins	8 tours
	Benjamines / Benjamins	3 tours		Benjamines / Benjamins	12 tours
	Cadettes / Cadets	4 tours		Cadettes / Cadets	15 tours
	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours		Jeunes Femmes / Hommes	18 tours
	Absolus Femmes / Hommes	4 tours		Absolus Femmes / Hommes	18 tours
	Pause			Pause	
	VITESSE - 1 / 2 finales				
	Poussines / Poussins	2 tours			
	Benjamines / Benjamins	3 tours		FOND - Manches supplémentaires	
	Cadettes / Cadets	4 tours		ACCES FINALES (si ex-aequo)	6 tours
	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours			
	Absolus Femmes / Hommes	4 tours			
	Pause			Pause si manches supplémentaires	
	VITESSE - Finale				
	Tableaux C/B et petite finale tableau A			FOND - Finales de classement	
	Poussines / Poussins	2 tours		Poussines / Poussins	10 tours
	Benjamines / Benjamins	3 tours		Benjamines / Benjamins	15 tours
	Cadettes / Cadets	4 tours		Cadettes / Cadets	20 tours
	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours		Jeunes Femmes / Hommes	20 tours
	Absolus Femmes / Hommes	4 tours		Absolus Femmes / Hommes	20 tours
	Pause			Pause	
	VITESSE - Grandes Finales tableau A			FOND - Grandes Finales	
	Poussines / Poussins	2 tours		Poussines / Poussins	10 tours
	Benjamines / Benjamins	3 tours		Benjamines / Benjamins	15 tours
	Cadettes / Cadets	4 tours		Cadettes / Cadets	20 tours
	Jeunes Femmes / Hommes	4 tours		Jeunes Femmes / Hommes	20 tours
	Absolus Femmes / Hommes	4 tours		Absolus Femmes / Hommes	20 tours
Fin de la première journée			Remise des récompenses		

PLAN DU PARCOURS INDOOR



CATEGORIES AGES et DISTANCES

	VITESSE Nombre de tours Séries et finales	FOND de tours M1 M2 M3 ou F		
Poussines U10 - U11	2	6	8	10
Poussins U10 - U11	2	6	8	10
Benjamines U12 - U13	3	10	12	15
Benjamins U12 - U13	3	10	12	15
Cadettes U14 - U15	4	12	15	20
Cadets U14 - U15	4	12	15	20
Jeunes F U16 - U17	4	15	18	20
Jeunes H U16 - U17	4	15	18	20
Absolues F U18 -	4	15	18	20
Absolus <u>H</u> U18 -	4	15	18	20

Schéma de qualification France Indoor FOND

Indoor - Fond

1ère manche

(Classement omnium des zones)

Série 1 (S1)	Série 2 (S2)	Série 3 (S3)
P1	P2	P3
P6	P5	P4
P7	P8	P9
P12	P11	P10
P13	P14	P15
P18	P17	P16
P19	P20	P21
P24	P23	P22
P25	P26	P27
P30	P29	P28
P31	P32	P33
P36	P35	P34

1er = 1 point
12ème = 12 points

2ème manche

(Classement vitesse de la veille)

Série 1 (S1)	Série 2 (S2)	Série 3 (S3)
1V	2V	3V
6V	5V	4V
7V	8V	9V
12V	11V	10V
13V	14V	15V
18V	17V	16V
19V	20V	21V
24V	23V	22V
25V	26V	27V
30V	29V	28V
31V	32V	33V
36V	35V	34V

1er = 1 point
12ème = 12 points

Les Finales

(Les patineurs sont répartis dans chaque finale en fonction de l'addition des points acquis lors des 2 manches)

A	Finale 1	B	Finale 2	C	Finale 3
	1		13		25
	2		14		26
	3		15		27
	4		16		28
	5		17		29
	6		18		30
	7		19		31
	8		20		32
	9		21		33
	10		22		34
	11		23		35
	12		24		36

1 à 12 place

13 à 24 place

25 à 36 place

Schéma de qualification France Indoor VITESSE

Indoor - Vitesse - Tableaux ABC

Les Séries

Série 1 (S1)	Série 2 (S2)	Série 3 (S3)	Série 4 (S4)	Série 5 (S5)	Série 6 (S6)
P1	P2	P3	P4	P5	P6
P12	P11	P10	P9	P8	P7
P13	P14	P15	P16	P17	P18
P24	P23	P22	P21	P20	P19
P25	P26	P27	P28	P29	P30
P36	P35	P34	P33	P32	P31

Les Quarts de finales

Tableaux A et B

Quart 1 (Q1)	Quart 2 (Q2)	Quart 3 (Q3)	Quart 4 (Q4)
1S1	1S2	1S3	1S4
2S2	2S1	1S6	1S5
2S3	2S4	2S5	2S6
3S4	3S3	3S2	3S1
3S5	3S6	4S1	4S2
4S6	4S5	4S4	4S3

1S1 = 1er de la série 1...

Tableaux C

Quart 5 (Q5)	Quart 6 (Q6)
Pas de quart, passage au tour suivant	
↓	

Les Demi-finales

Tableaux A

Demi 1 (D1)	Demi 2 (D2)
1Q1	1Q2
1Q4	1Q3
2Q1	2Q2
2Q4	2Q3
3Q1	3Q2
3Q4	3Q3

Tableaux B

Demi 3 (D3)	Demi 4 (D4)
4Q1	4Q2
4Q4	4Q3
5Q1	5Q2
5Q4	5Q3
6Q1	6Q2
6Q4	6Q3

Tableaux C

Demi 5 (D5)	Demi 6 (D6)
5S1	5S2
5S4	5S3
5S5	5S6
6S2	6S1
6S3	6S4
6S6	6S5

5S1 = 5ème de la série 1...

Les Finales

Finale 1		Finale 2	Finale 3		Finale 4	Finale 5		Finale 6
1D1	A	4D1	1D3	B	4D3	1D5	C	4D5
1D2		4D2	1D4		4D4	1D6		4D6
2D1		5D1	2D3		5D3	2D5		5D5
2D2		5D2	2D4		5D4	2D6		5D6
3D1		6D1	3D3		6D3	3D5		6D5
3D2		6D2	3D4		6D4	3D6		6D6
1 à 12 place				13 à 24 place			25 à 36 place	